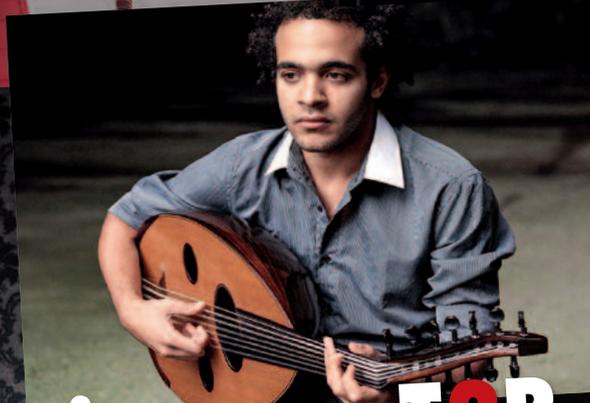


C MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT



**Une saison au T2R =
un concentré de talents
d'émotion et de curiosité**



SOMMAIRE

- P. 4
Retour en images
sur les derniers événements
- P. 6
Finances publiques
- P. 14
Embellir la ville
- P. 16
Téléthon 2016 :
Portrait de Xavier Nissan, chercheur
- P. 22
**L'actualité
de nos commerces et entreprises**
- P. 24
Le T2R, votre salle de spectacle
- P.28
Démocratie locale

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de Ville le **mercredi 7 décembre à partir de 19h.**

Permanence du Député

Michel HERBILLON, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 21 novembre à 19h.**

Vos élus à votre rencontre tous les samedis matins

Une permanence sera assurée les samedis matins 19 et 26 novembre puis 3 décembre au marché et le 3 décembre devant le supermarché Aldi.

Infos pratiques Service des impôts des particuliers de Charenton

Le numéro d'appel téléphonique du Service des impôts des particuliers de Charenton a changé. Les Charentonnais peuvent désormais contacter leur administration fiscale en composant le **08.11.70.66.00**. Ce service téléphonique est accessible aux usagers du lundi au vendredi inclus : de 8h30 à 19 h. Attention : ces horaires ne s'appliquent qu'aux démarches par téléphone.

SANTÉ

Permanences pharmacies

- Vendredi 11 novembre
PHARMACIE BERCY 2
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56.
- Dimanche 13 novembre
PHARMACIE DU CENTRE
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.
- Dimanche 20 novembre
PHARMACIE DES 2 COMMUNES
46, avenue de L. de Tassigny à St-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.
- Dimanche 27 novembre
PHARMACIE DES QUAIS
58bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.
- Dimanche 4 décembre
PHARMACIE DU MARCHÉ
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

Cérémonie du 11 novembre 98^e anniversaire de l'Armistice

La cérémonie officielle du 11 novembre et de la victoire de 1918 organisée par le monde combattant et les Villes de Charenton et Saint-Maurice se déroulera sur le territoire de Saint-Maurice selon le programme suivant :

- 9h25 : 1^{er} service de car pour les Charentonnais - Place Ramon
- 9h40 : Rassemblement devant l'église Saint-André de Saint-Maurice
- 9h45 : Messe "Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres"
- 10h45 : départ en défilé
- 11h15 : 2^e service de car pour les Charentonnais - Place Ramon
- 11h30 : Cérémonie officielle au Monument aux Morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle

Pour Charenton, le retour en car est assuré.

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus :

www.charenton.fr/contact/

Hervé GICQUEL

Maire de Charenton,
Conseiller départemental du Val-de-Marne

Marie-Hélène MAGNE

1^{er} Maire adjoint chargé de l'enfance
et de l'éducation

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé des finances et des ressources
humaines

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain
et durable de la Ville

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments
et de la commission de sécurité

Clotilde CERTIN

Maire adjoint chargé des sports

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public

Delphine HERBERT

Maire adjoint chargé de la culture

Jean-Marc BOCCARA

Maire-Adjoint chargé de l'animation événementielle, des
actions commémoratives, des anciens combattants et du
devoir de mémoire.

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué
chargé de l'économie, de l'emploi,
des relations avec les grandes entreprises

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social,
de la santé, des personnes handicapées
et dépendantes et de la maison médicalisée

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué
chargé du logement et de l'habitat social

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles

André ROURE

Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux
et les partenaires institutionnels de la ville

Rachel GRUBER

Conseillère municipale déléguée
chargée de la médiation - prévention

Gabriela KADOUCH

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien BENOIT

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseigne-
ment secondaire et au numérique

Joël MAZURE

Conseiller municipal chargé des relations avec les
commerçants et du marché du Centre, des affaires juridiques
et de l'administration des biens.

Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Depuis mon élection comme Maire de Charenton, le 2 mai dernier, les mois s'égrènent à une cadence soutenue au point de nous rendre à l'évidence que la fin de l'année arrive à grands pas avec ses traditions locales et nationales.

A l'échelle du pays, il n'aura échappé à personne que les lettres du Trésor public sont arrivées jusqu'à nos foyers ces dernières semaines. Si les impôts locaux augmentent globalement dans les autres collectivités, je souligne qu'à Charenton la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté, cette année encore, grâce à notre gestion rigoureuse des finances.

A Charenton, nous nous efforçons de ne pas faire peser sur les familles les ambitions que nous formulons pour la ville à savoir un cadre de vie toujours plus agréable et un haut niveau de services faisant échos à vos attentes.

Dans cet esprit, nous estimons que l'accès aux pratiques artistiques et culturelles doit être proposé au plus grand nombre. Aussi, avons-nous décidé d'ouvrir récemment les activités socio-culturelles du service jeunesse non plus à partir de 11 ans mais dès l'âge de 6 ans.

De même, pour la première fois, les enfants âgés de 3 à 8 ans seront prochainement invités à participer au concours de lettres au Père Noël dont vous trouverez toutes les modalités à la fin du magazine. Cet événement a été entièrement conçu pour eux dans les règles de la magie de Noël. Je les convie donc à y participer nombreux.

Il s'agit là d'exemples parmi d'autres car notre action rayonne sur tous les secteurs de la petite enfance aux seniors en passant par le tissu économique et la culture avec notamment notre théâtre municipal que nous vous incitons vivement à fréquenter sans modération grâce aux tarifs attractifs qui vous sont proposés.



Pour finir, je m'attarderai sur un sujet que la Municipalité et moi-même plaçons au rang de nos priorités : la solidarité. En cette fin d'année, comme il est de coutume dans notre ville, l'entraide sera mise à l'honneur. Les diverses collectes alimentaires réalisées en faveur d'associations caritatives, journée consacrée au Téléthon, loto solidaire et Noël gourmet... les occasions ne vont pas manquer, ces prochaines semaines, pour passer d'agréables moments tout en faisant passer une bonne action. Je tiens, à cette occasion, à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles charentonnais qui vont, une fois encore, se mobiliser sans compter et naturellement aux généreux donateurs.

Bien sincèrement
A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Hervé Gicquel'. The signature is fluid and cursive, written on a white background.

Hervé Gicquel,
Votre Maire,
Conseiller départemental du Val-de-Marne

ATHLÉTISME

10^e édition de la Charentonnaise Entreprises

C'est au stade de la Cipale que le départ de la Charentonnaise Entreprises, organisée par le Crédit Foncier, a été donné le 29 septembre dernier. Cette 10^e édition a vu un flot de coureurs-marcheurs très important, car de nombreux participants avaient tenu à s'inscrire, dans l'épreuve du 7km ou du 5 km (avec la possibilité de concourir dans les catégories course, duo, marche ou marche nordique). Félicitations à Fabrice Vannier (avec une moyenne de 17,7km/h!), Thibaud Soffiati et Isabelle Grémy. La mobilisation de chacun des participants a permis de contribuer aux actions de l'association Laurette Fugain, qui lutte contre la leucémie.



ASSOCIATION DES FAMILLES DE CHARENTON

La braderie d'automne a remporté un beau succès

La dizaine de bénévoles de l'Association des Familles de Charenton n'a pas ménagé ses efforts cette journée de septembre consacrée, à l'espace Toffoli, à la braderie d'automne ! Avec sourire et discrétion, il leur a fallu toute la journée accueillir le public, veiller à la bonne organisation des différents stands et prodiguer de multiples conseils. Outre la vente de vêtements et accessoires, il faut préciser que l'événement était complété d'une restauration (pâtisseries maison, friandises et boissons chaudes) qui fut très appréciée.

AMICALE DU 3^E AGE

Visite au Palais du Luxembourg

L'Amicale du 3^e Age organise régulièrement pour ses adhérents des sorties en Ile de France. Le mois dernier, un groupe d'une quarantaine de personnes a ainsi visité le Palais du Luxembourg, où siège le Sénat. Ce superbe édifice a été construit à partir de 1615 par Salomon de Brosse pour la Reine Marie de Médicis et renferme bon nombre de trésors patrimoniaux. Si le lieu est chargé d'histoire, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, 348 Sénateurs y travaillent et votent les lois. Très intéressés et fin connaisseurs, les Charentonnais ont ensuite pu poser, une fois installés dans les tribunes des visiteurs, de nombreuses questions pour satisfaire leur curiosité. Ils ont, en outre, beaucoup apprécié les murs ornés de tapisseries des Gobelins (1900-1913) inspirées des Métamorphoses d'Ovide dans la salle des conférences.



ANNIVERSAIRE

Le collège la Cerisaie a fêté ses 40 ans

Le 1^{er} octobre dernier, le collège la Cerisaie avait ouvert ses portes en matinée pour un bel événement festif qui a réuni de très nombreux participants. Les 40 ans du collège ont été l'occasion pour l'établissement de convier à la fois les anciens professeurs, élèves et membres de l'équipe éducative.

Sur place, des chants, expositions de photos et autres surprises avaient été organisés. Certains avaient choisi de revêtir des vêtements d'époque et l'assemblée s'est montrée fort enjouée de visiter les lieux et de renouer les liens. Le centre d'information et de documentation a également profité de ce moment pour proposer une braderie de livres. Bon nombre de parents étaient présents eux aussi, curieux de se familiariser avec l'histoire du collège. Au terme de cette manifestation, le Maire, Hervé Gicquel, notre Député, Michel Herbillon, le Conseiller municipal délégué Fabien Benoit, le représentant de la Dase et la principale du collège, entourés des jeunes du club jardinage ont planté symboliquement un cerisier japonais dans la cour du collège.



ECHANGES LINGUISTIQUES

Les collégiens allemands en visite à Charenton

Willkommen zu Hause* ! Quelques familles charentonnaises ont accueilli le mois dernier des jeunes allemands, dans le cadre d'échanges scolaires avec les villes de Berlin Tempelhof pour la Cerisaie et Büren pour Notre-Dame-des-Missions. Les allemands ont ainsi pu participer à des cours et vivre le quotidien d'un élève français au sein du collège mais partager également la vie de famille de leur correspondant. Parallèlement aux activités scolaires et aux sorties organisées en famille, un programme de visites dans Paris avait été organisé, ainsi qu'une réception en Mairie.

*Bienvenue chez nous !



MAGIE EN PAPIERS

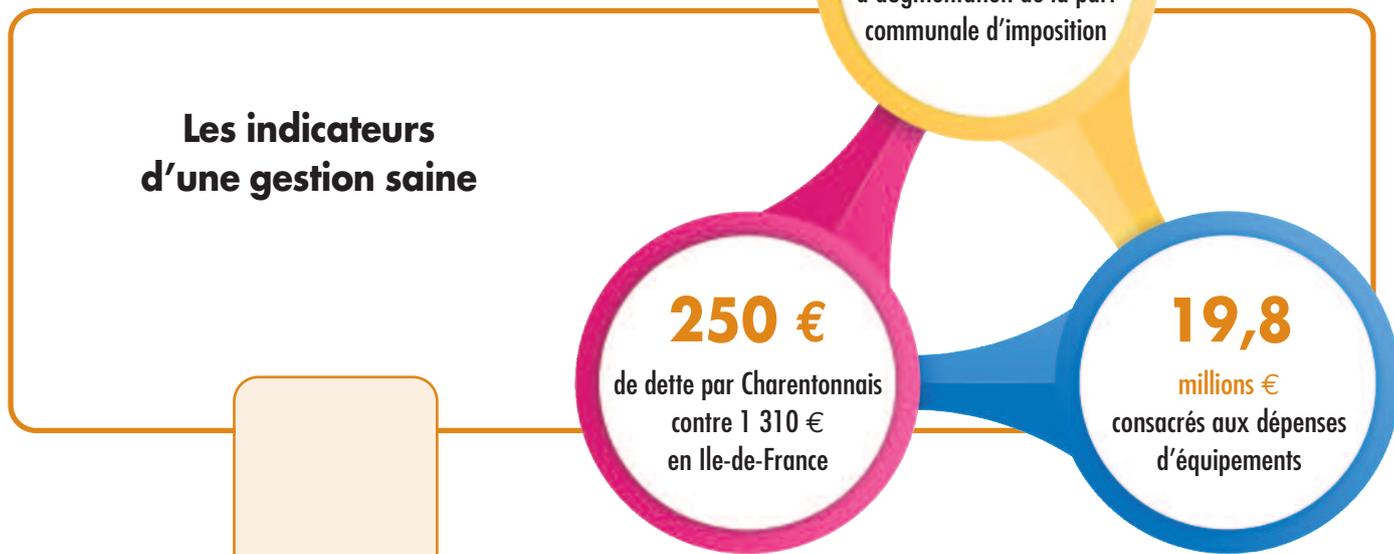
Paroles en marionnettes

La médiathèque des Quais accueillait le mois dernier la compagnie Mi-Peau Mi-Pierre qui, avec un spectacle intergénérationnel, a apporté à l'assemblée présente un zeste de magie et un soupçon de poésie. Il s'agissait d'une sorte de grand voyage littéraire mis en voix et en images animées intitulé "Magie en papiers". Ce fut un bel instant partagé entre jeunes et plus grands, comme une autre façon d'incarner et de raconter des histoires.



0% d'augmentation des taux communaux en 2016

Alors que les Charentonnais viennent de recevoir leur feuille d'imposition, Cmag rappelle que la Ville n'a pas augmenté ses taux de fiscalité depuis 2010. Grâce à une gestion rigoureuse, Charenton maintient une stabilité de ses taux dans un contexte national marqué pourtant par une situation économique tendue, la baisse des dotations de l'Etat et des prélèvements imposés aux collectivités locales vertueuses en continuelle hausse.



Les indicateurs d'une gestion saine



Des taux d'imposition parmi les plus bas du Département du Val-de-Marne

Classement des taux de fiscalité 2016 des villes de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne qui intègrent depuis 2016 les taux qui étaient pratiqués par les intercommunalités



Quelques conseils pour bien lire sa feuille d'imposition

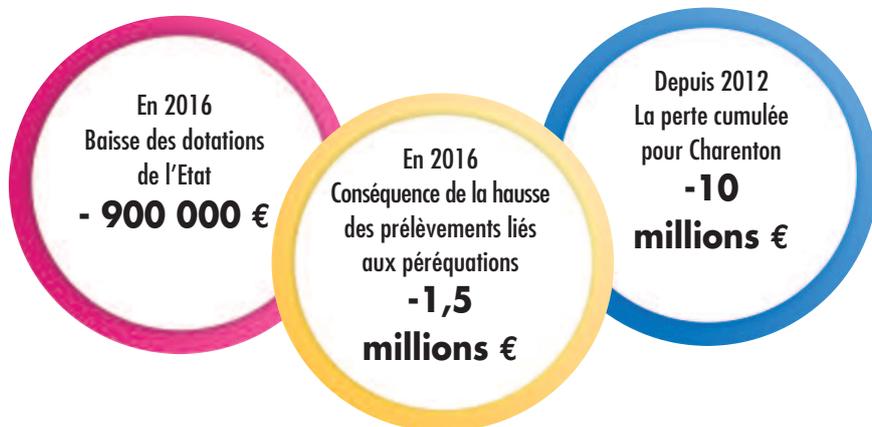
Toujours pas d'augmentation des taux de taxe d'habitation et foncière en 2016 de la part de la ville de Charenton.

Les variations sur le montant global des impositions proviendront uniquement de :

- La revalorisation des bases pratiquées par l'Etat de 1 % (appliquée sur les 2 taxes)
- L'augmentation des taux du département de 5,78 % (sur le foncier bâti)
- La hausse des taxes spéciales de 0,46 % (dont la TSE Grand Paris, par exemple, afin de financer le futur super métro francilien dit "Grand Paris Express")

Un contexte très tendu pour les finances locales

Ces indicateurs positifs ne doivent pas faire oublier que la Ville doit faire face à une nouvelle baisse de ses dotations c'est-à-dire des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales pour assurer leurs missions. En parallèle, les villes sont soumises à une hausse des péréquations, à savoir les mécanismes mis en place par l'Etat et par lesquels des collectivités apportent une aide financière aux communes en difficulté.



A quoi servent vos impôts en 2016 ? 19,8 millions € seront dédiés aux dépenses d'équipement



Attention !

En matière de taxe d'habitation, l'intercommunalité ne préleve plus l'impôt depuis le 1^{er} janvier 2016. C'est la commune qui désormais s'en charge et qui reverse le produit à la Métropole du Grand Paris et au nouvel établissement public territorial créé au 1^{er} janvier 2016 qui se positionne à la place des anciennes intercommunalités.

	2015	2016
Taux ville	10,34%	18,07%
Taux intercommunalité	7,73%	
TOTAL	18,07%	18,07%



3 questions à...



Patrick SEGALAT,
Maire-Adjoint chargé des finances
et des ressources humaines.

Cmag : Comment expliquez-vous qu'il n'y ait pas d'augmentation des taux communaux d'imposition en 2016 ?

Ce n'est pas le fruit du hasard si Charenton affiche cette année encore, 0% d'augmentation des taux communaux. Le budget est bouclé grâce à une gestion saine et prévoyante des recettes et des dépenses communales.

Pour la 6^e année consécutive, Charenton s'inscrit dans la continuité en maintenant en 2016 les taux des taxes d'habitation et foncières inchangés et parmi les plus bas des communes du Val-de-Marne de la même strate démographique (20 000 - 50 000 habitants).

Cmag : Quelle est la situation de la ville sur le plan des emprunts et de la dette ?

Grâce à la philosophie qui guide depuis plusieurs années notre commune, la dette par habitant fin 2016 est presque inférieure de 5 fois à la dette aux niveaux national et régional pour les communes de même taille avec un niveau de 250 € par habitant.

À la fin de l'année, l'encours de dette de Charenton sera descendu à presque 7 000 000 € alors qu'il atteignait presque 30 000 000 € en 2005.

Ce faible niveau de dette, associé à une gestion de dette judicieuse, permet à la Ville de payer un niveau très faible en charges d'intérêts (moins de 7 € annuellement par habitant).

Charenton parvient à s'autofinancer complètement. Ses grands projets sont réalisés aujourd'hui sans faire appel à l'endettement.

Cmag : Comment cela se traduit dans la gestion quotidienne d'une ville ?

Sous l'impulsion de notre Maire, Hervé Gicquel, l'équipe municipale est extrêmement vigilante dans la gestion des deniers publics. Nous développons des actions mesurées en parfaite cohérence avec les capacités d'investissement du budget communal.

Amélioration du fonctionnement des services municipaux, maîtrise de la masse salariale, recherches de subventions extérieures sont les leviers que nous actionnons quotidiennement pour servir les Charentonnais tout au long de l'année et préparer l'avenir.



PRÉVENTION

La lutte contre le Sida se poursuit

Traditionnellement, en amont de la journée mondiale de lutte contre le sida qui a lieu chaque 1^{er} décembre, il est d'usage de proposer des actions de mobilisation. La Ville de Charenton propose cette année plusieurs temps forts du 14 au 18 novembre prochains. Toute la semaine, le service Médiation Prévention mettra à disposition des informations, brochures et autres présentations de cette épidémie. L'après-midi du mardi 15 novembre, entre 12h et 19h, deux véhicules seront stationnés place Henri d'Astier, dans le quartier de Bercy et le lendemain mercredi 16 novembre rue Fragonard, entre 12h et 19h, dans le quartier Liberté pour proposer aux Charentonnais de **se faire dépister gratuitement et anonymement via le TROD** (test rapide d'orientation diagnostique). L'un sera affrété par l'association Aides et l'autre par le Conseil départemental du Val-de-Marne. Enfin, ce même mardi 15 novembre, un débat permettra au public d'échanger avec un professionnel sur bon nombre d'aspects de la maladie comme les moyens de prévention, les connaissances sur la maladie, les traitements. Cette rencontre se tiendra au service Médiation prévention à partir de 16h.



COLLÈGE LA CERISAIE

Comment naît une vocation pour le théâtre

Alors qu'il était lui-même collégien, Marc Paquien a assisté à la projection du film d'Ariane Mnouchkine, réalisé en 1978, intitulé "Molière". Ce fut, pour lui, une évidence : sa vie serait vouée au théâtre. Quelques années plus tard, devant les élèves de 3^e de la classe à Projet Art et Culture du collège la Cerisaie, ce metteur en scène est venu raconter et partager sa passion, en même temps que la naissance d'une vocation. L'avant-veille de la première de sa pièce, "le silence de Molière" au théâtre de la Tempête, il a pris le temps de venir expliquer aux jeunes de la Cerisaie comment monter un spectacle. Choix du texte, des comédiens, de la mise en scène, des lumières, Marc Paquien a capté son auditoire avec le récit de son expérience.

Service Médiation-Prévention - Tél. 01.71.33.51.24 - 6, place Henri d'Astier

SEMAINES DE L'ENGAGEMENT

On n'est pas sérieux quand on a 17 ans : et pourtant ?

L'engagement, une vaste notion. Pourtant, au lycée polyvalent Robert Schuman, dès la fin du mois de septembre, les élèves ont été sollicités. Trois semaines durant, ils ont assisté à des rencontres, débattus et se sont interrogés sur leurs propres pratiques. Comment s'engager, sous quelles formes ? Un des citoyens réservistes présents le 27 septembre dernier, lors d'une rencontre organisée avec des élèves de 2nde, Claude Thélot, un sociologue, a su trouver les mots justes pour donner aux jeunes des clés de compréhension : "Ce qui est sûr, c'est que les choses ne s'améliorent pas si on ne s'engage pas." Don du sang, don d'organe, épicerie solidaire, secourisme, associations de lutte contre l'homophobie, pour aider les enfants d'Afrique... Les exemples seraient



infinis, il suffit de prendre ses responsabilités et de savoir exprimer ses opinions. Cette intervention s'est révélée très fructueuse et les jeunes ont bien saisi que s'engager, c'est apporter quelque chose aux autres, mais c'est aussi recevoir et participer. Sylvie Perron, la proviseure de l'établissement, a tenu à ajouter "les lycéens ne sont plus des enfants, ils ont besoin de se construire leur propre avis, de trouver les moyens de l'exprimer. Cette action va leur permettre de leur donner les outils afin d'utiliser leur libre-arbitre". Au terme de ces trois semaines, les élections du Conseil de vie lycéen ont été organisées, avec 16 candidatures. 362 élèves ont voté pour élire leurs camarades, ils sont désormais, 20 à siéger au sein du CVL. Félicitations à ces jeunes élus !

DÉMOCRATIE LOCALE

Les petits électeurs font comme les grands

Dans le hall de l'école Aristide Briand B, tout le monde s'affaire ce matin du 30 septembre. Les services municipaux ont déposé et installé les isoalois et l'urne afin de procéder aux élections des délégués de classe. Ici, on vote comme les grands : chaque élève a sa carte d'électeur, il y a des candidats, le matériel adéquat et, comme dans un bureau de vote, un Président de séance et des assesseurs. Le temps pour le directeur de donner les consignes et d'expliquer aux petits comment procéder pour élire le candidat de leur choix, ils se dirigent avec application vers les isoalois où des élèves plus expérimentés les attendent pour les guider. En effet, les enfants de CM2 ont été choisis pour accompagner leurs pairs dans cet apprentissage de la démocratie. Au terme de cette semaine bien remplie, les 13 classes de l'école ont élu leurs délégués.



Souffle, ampleur et fantaisie avec Daphné Dejay

Mis en place à Charenton en 2014, le projet éducatif territorial ou PEDT fixe les grandes orientations de l'organisation du temps périscolaire avant, pendant et après l'école des jeunes charentonnais scolarisés en maternelle et élémentaire. Il développe des objectifs éducatifs en mobilisant pour cela l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, des agents d'animation et des partenaires associatifs.

Parmi les grandes lignes que compte cette année scolaire 2016/2017, un parcours culturel a vu le jour autour des œuvres de Daphné Dejay, une plasticienne installée à Charenton depuis de nombreuses années. Il va permettre aux jeunes de développer leur créativité, d'avoir accès à des activités culturelles et de s'épanouir avec des

apprentissages riches et variés. Rappelons ici le contexte : à la suite de l'exposition "Sculptures en liberté" sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le bestiaire coloré de l'artiste s'en est allé rejoindre les écoles maternelles.

Dans chaque école, un animal de Daphné Dejay a pris lieu et place. Tout au long de l'année, les équipes enseignantes et les centres de loisirs vont donc pouvoir développer des créations (sculptures, peintures, arts visuels ...) autour de ce beau sujet d'inspiration.

Le partenariat ne s'arrête pas là, puisque le service Jeunesse, le service Petite Enfance, le pôle Seniors et les médiathèques sont eux aussi intéressés par cette aventure artistique très prometteuse ! Cmag ne manquera pas de revenir sur le sujet dans un prochain numéro.



ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE Tout pour réussir son année scolaire !

Pas de stress à la maison en dernière minute : les enfants scolarisés en élémentaire à Charenton peuvent participer à l'accompagnement méthodologique pour les aider à apprendre leurs leçons. Après la fin des cours, à 16h, les enfants sont invités à prendre un temps de détente pendant 30 minutes, avec un petit goûter fourni par les familles.

Ensuite, à 16h30, des enseignants ou intervenants prennent en charge des petits groupes d'une douzaine d'enfants de différents niveaux scolaires dans une salle de classe. Ensemble, ils peuvent apprendre les leçons et revoir tranquillement un point appris plus tôt dans la journée. Les élèves de CP et CE1, qui n'ont en général qu'un travail limité, peuvent rejoindre dès 17h des activités ludiques encadrées par les animateurs. Il s'agit d'un engagement fort de la Ville, qui a tenu à proposer un encadrement qualitatif, avec un adulte pour 12 enfants, là où la DDCS* en préconise 1 pour 18.

*Direction Départementale de la Cohésion Sociale



ATELIERS BLEUS

Le mardi et le vendredi c'est permis !

Certains se rappellent peut-être des "contrats bleus", après le temps scolaire. Aujourd'hui, on parle désormais "d'ateliers bleus". Il s'agit d'activités sportives, culturelles et récréatives proposées par les équipes d'animations et des associations locales qui ne manquent pas d'idées ni de fantaisie pour divertir les enfants après l'école. Les petits peuvent ainsi, en fonction de leur âge, participer à des cycles d'activités comme les contes, la piscine, le théâtre, la magie ou des ateliers scrapbooking...

Une grande palette d'ateliers est proposée aux enfants, en fonction de leur âge et de leurs affinités. Eva, 8 ans, explique "je viens de découvrir la technique du quilling, où on roule des petites bandes de papier pour créer des motifs. C'est pas facile mais j'étais tellement contente quand j'ai vu le résultat. Je vais essayer d'en refaire à la maison, avec l'aide de ma maman".



SÉJOURS HIVER

Tout schuss sur les pistes de neige !

La Ville de Charenton organise, comme chaque année, des séjours hiver pour les 6/17 ans. Du 5 au 9 décembre, il sera donc possible de venir au service Enfance s'inscrire à ces séjours très appréciés des enfants et adolescents. Les jeunes Charentonnais vont pouvoir conjuguer les joies de la glisse et les plaisirs d'un décor de montagne, en profitant au mieux des vacances d'hiver à des tarifs abordables, puisque le montant de la participation est fixé en fonction du quotient familial. Deux destinations leur sont proposées :

- Aux portes du Parc National des Écrins, le chalet du relais de l'Oisans, est situé dans la station de l'Alpe Du Grand Serre, à 1368m d'altitude. Les 6/12 ans auront le choix, entre un séjour "ski alpin et snowboard" pour les amateurs de sensations fortes, et un autre "multi glisses et chiens de traîneau" pour ceux qui préféreraient le goût des grands espaces, de la nature. Du 4 au 11 février ou du 11 au 18 février.
- En Italie, dans le Piémont, à 1345 m d'altitude, dans un hôtel 3 étoiles les 12/17 ans pourront profiter du ski ou du snow-board avec les 212 pistes du domaine de Cesana. Du 4 au 11 février ou du 11 au 18 février.

Renseignements sur le site Internet de la ville : www.charenton.fr
Inscriptions au Service Enfance - 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 (sauf le mardi après-midi).



RÉUSSIR AU COLLÈGE Accompagnement à la scolarité



Quelques semaines se sont écoulées depuis la rentrée scolaire, c'est le moment où les familles réalisent le plus souvent qu'il manque à leurs enfants un peu d'aide méthodologique et de soutien pour faire les devoirs. Par où commencer ? Comment s'organiser ? Comment apprendre et ensuite réviser puis mettre en pratique ? Les questions ne manquent pas et pourtant, on se trouve parfois démuni. C'est pourquoi le service Jeunesse propose aux jeunes de la 6^e à la 3^e des séances d'accompagnement à la scolarité les lundis, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h45. Il est possible de venir une à deux heures en groupe dans la semaine et une heure en individuel tous les 15 jours. Cet accompagnement individualisé vise à rendre le jeune autonome dans son travail scolaire personnel.

Service Jeunesse - 7bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.53 et 01.46.76.44.54
www.charenton.fr



PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Le plein d'activités et d'ateliers !

Le service municipal Jeunesse a pour vocation de favoriser les rencontres interculturelles et intergénérationnelles. C'est pourquoi il propose des ateliers culturels ouverts à tous à partir de 6 ans désirant s'initier ou continuer une discipline : théâtre, guitare, chant ou street jazz.

Dès 11 ans, et ce jusqu'à 17 ans, les jeunes sont invités à se détendre, imaginer et s'engager dans les différentes activités périscolaires. Après leur temps scolaire, selon leur goût et leurs affinités, ils pourront ainsi profiter d'un accueil de loisirs ouvert de 16h à 19h. D'autres encore pourront travailler leur dextérité et leur imagination avec l'atelier de loisirs créatifs. L'espace Jeunesse dispose également d'un studio d'enregistrement permettant, sur les conseils d'un ingénieur du son, d'accompagner chacun dans ses compositions musicales. Cet espace s'adresse aux familles qui souhaitent trouver, pour leurs jeunes, un cadre pour s'épanouir, se divertir et apprendre au contact de l'autre.

Service Jeunesse - 7bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.53 et 01.46.76.44.54
www.charenton.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Les démarches à entreprendre en cas de décès

Perdre un proche est toujours une épreuve douloureuse et il est parfois difficile d'entreprendre les démarches administratives obligatoires malgré la nécessité d'agir rapidement. C'est pourquoi voici quelques repères chronologiques indispensables :

- Si le décès se produit à domicile, faire constater le décès par un médecin
- Déclarer le décès dans les 24h au

service d'Etat Civil de la mairie du lieu de décès (prévoir le livret de famille ou pièce d'identité et le certificat médical délivré par le médecin)

- Prévenir l'employeur sous 48h
- Vérifier si le défunt a souscrit un contrat obsèques

A Charenton, le service des Affaires civiles accueille les familles au 16 rue de Sully du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 (au niveau du 7 rue Gabriel Péri). Valérie Lyet, Conseillère municipale en charge des Affaires civiles explique : "Les familles touchées par un deuil doivent se

tourner vers nous le plus tôt possible. Lors de la déclaration de décès, les démarches peuvent être accomplies, je le rappelle, par un membre de la famille ou par une personne de confiance.

Nous nous tenons à leur disposition pour les renseigner et les guider pendant cette période délicate. Un guide pratique des obsèques est, à cet effet, disponible en mairie et dans les deux cimetières de la ville."

Service des Affaires civiles
16, rue de Sully
Tél. 01.46.76.46.01 et 01.46.76.46.50

SIFUREP

Un service d'obsèques négocié

Depuis 2013, la Ville de Charenton est adhérente au SIFUREP, Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne. Ce syndicat mixte créé en 1905, a pour missions d'organiser, gérer et contrôler le service public funéraire pour les collectivités franciliennes. Il regroupe, à ce jour, 96 collectivités d'Ile-de-France dont Maisons-Alfort, Créteil et prochainement Saint-Maurice.

Le SIFUREP a concédé un contrat de délégation à OGF (Marque de Pompes Funèbres Générales) pour le service extérieur des pompes funèbres. Si la Ville a choisi d'adhérer à ce syndicat, c'est pour permettre aux familles charentonnaises de bénéficier d'un tarif général inférieur à 6% en moyenne aux prix pratiqués par le délégataire. Cela présente en outre d'autres avantages :

- Un engagement contractuel qui permet, selon certaines conditions, un service complet d'obsèques à prix ferme. Les familles qui le souhaitent peuvent donc bénéficier d'un service de qualité avec des tarifs compétitifs.
- Les obsèques des personnes dépourvues de ressources sont, elles aussi, prises en charge par le délégataire du SIFUREP.
- Un comité de suivi, mis en place grâce à la mutualisation des retours d'expériences et des bonnes pratiques des communes adhérentes, assure aux familles une application rigoureuse de la réglementation funéraire.

Bien entendu, le recours aux Pompes Funèbres Générales, la société délégataire du SIFUREP, n'est en aucun cas obligatoire et les familles restent libres de choisir leur entreprise de Pompes Funèbres.

www.sifurep.com Tél. 01.44.74.32.00 Mail. contact@sifurep.com



À noter Horaires des cimetières

Les horaires d'hiver sont entrés en vigueur pour les cimetières charentonnais depuis le 1^{er} novembre et seront valables jusqu'au 30 avril 2017 : à savoir ouverture de 8h30 à 17h.

Les sépultures devant être gardées en bon état, pensez à transmettre vos coordonnées et celles de vos successeurs.



Cimetière de Valmy - Avenue de la Porte de Charenton, Paris 12^e

Tél. 01.49.77.89.21. et 06.26.87.15.86.

Cimetière Ancien - Avenue de Gravelle, Paris 12^e

Tél. 01.48.93.45.21. et 06.73.85.95.41.

HÔTEL DE VILLE

La Mairie rendue au regard des passants

Ces dernières semaines, l'Hôtel de ville est enfin réapparu après avoir été pendant de longs mois dissimulé sous un imposant échafaudage et ses épais filets de protection. Les passants peuvent ainsi tout à loisir apprécier le travail minutieux mené par les ouvriers et artisans pour rendre à notre mairie **classée monument historique** toute sa superbe.

La réussite esthétique de ce chantier ne fait aucun doute. Ainsi rénovée, la Mairie s'intègre parfaitement dans l'opération plus vaste "Cœur de Ville". Ce chantier répondait également à une nécessaire mise en sécurité des chêneaux altérés par le temps ainsi qu'à une reprise indispensable de la toiture pour assurer la pérennité de l'ensemble du bâtiment. Très prochainement, les travaux seront complètement achevés avec la mise en peinture des grilles de la cour d'Honneur et de la place Arthur Dussault.



CADRE DE VIE

Charenton investit dans son patrimoine pour les usagers

Avec la fin du chantier de l'Hôtel de ville, Charenton ne met pas un point final à ses investissements dans l'amélioration de ses structures municipales ouvertes au public. Ainsi, peut-on citer parmi les opérations qui se sont dernièrement achevées ou actuellement en cours :

- La rénovation de l'Hôtel de ville (1.783.000 euros)
- La reconfiguration du square Jean Mermoz (1.385.800 euros)
- La mise en accessibilité du centre administratif (89.300 euros)
- Le remplacement des chaudières de la piscine (963.600 euros)
- La réhabilitation prochaine du marché du centre (600.000 euros)
- La reprise des tribunes Guérin (1.429.300 euros)
- L'agrandissement du multi-accueil Paris (2.085.000 euros)



En bref...

CHANTIERS

Rue Paul Eluard

Pendant les congés de la Toussaint, le revêtement de la rue Paul Eluard entre les rues Victor Hugo et La Ceresaie a été entièrement refait.

Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Depuis le 17 octobre et jusqu'au 18 novembre prochain, le Conseil départemental procède à des travaux sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Ce chantier consiste à rénover la chaussée de cet axe de circulation entre les rues Gabriel Péri et de la République et à créer un ralentisseur à l'angle de la rue de Verdun (à Saint-Maurice) pour **le confort et la sécurité des usagers**. Une telle opération ne peut éviter de générer quelques gênes telles que des restrictions de circulation et de stationnement au fil de l'avancement des travaux. Plus précisément, du 16 au 18 novembre prochains, afin de limiter au maximum la fermeture de la voie à la circulation, des interventions devront se dérouler de nuit entre 20h et 6h.

SNCF

La rénovation du Technicentre se poursuit...

Depuis novembre 2004, la SNCF réalise des travaux de modernisation conséquents sur le chantier de nettoyage du technicentre Sud Est européen "Paris-Conflans" situé pour bonne partie sur le territoire charentonnais.

Ce site, érigé en 1929, a régulièrement été rénové mais nécessitait une opération importante de modernisation et de mise en sécurité. C'est pourquoi, la SNCF a consenti un investissement de 28,5 millions d'euros pour ce projet.

Au fil de l'avancement de ce chantier quidevrait s'achever fin 2018, les riverains apprécient également l'amélioration de leur cadre de vie. En effet, cette opération comprenant une remise en peinture de l'installation et d'équipements neufs améliore forcément l'aspect général du technicentre.



Depuis quelques jours, la SNCF a lancé une autre opération en parallèle qui elle aussi aura un impact visuel propice pour les habitants : **la reprise de la toiture du site.**

Si une bonne partie de cette structure composée de 48 sheds* avait d'ores et déjà été rénovée en 2007, un tiers environ restait encore à traiter. Les travaux, d'un montant de 2,3 millions d'euros, ont débuté il y a quelques jours et devraient se poursuivre jusqu'en novembre 2017. La Ville veillera à ce que les travaux n'occasionnent pas de gêne pour les riverains.

*Un shed est une toiture en dents de scie formée d'une succession de toits à deux versants de pente différente couvrant en général un atelier industriel.



CENTRE-VILLE

La place Aristide Briand arbore son nouveau revêtement

Depuis la rentrée scolaire, les engins de chantiers avaient pris possession de la place Aristide Briand. Leur mission ? Remplacer l'ancien revêtement en place par un nouveau matériau plus adapté à l'accueil du public et permettant d'uniformiser l'ensemble de cet espace. C'est à présent chose faite et les nombreux habitués de cette place ont pu y profiter pleinement des derniers rayons de soleil de l'automne... Pour cette opération, la Ville a investi 123 000 euros environ.

EN DIRECT DU CHANTIER

L'école Anatole France prend racine...

Tout grand chantier nécessite un temps de préparation important sur le terrain. Depuis le mois d'octobre, les sols ont été travaillés pour être fins prêts à accueillir les fondations de la 6^e école élémentaire publique de Charenton. Depuis le mois dernier, la base de vie destinée au personnel du chantier a été installée sur la voie de jonction vers l'avenue de Gravelle, face au 37 de l'avenue Anatole France. Ces bâtiments provisoires qui resteront en place jusqu'en janvier 2018 sont essentiels et ont marqué le véritable lancement de cette opération prépondérante pour les enfants de ce quartier de la ville puisque quelques jours plus tard, le chantier de construction a pu s'ouvrir avec la création des fondations profondes du futur bâtiment scolaire.



QUESTION/RÉPONSE

Qui gère aujourd'hui le traitement des ordures ménagères ?

Depuis la création du Territoire Paris-Est Marne et Bois auquel appartient notre commune, la gestion des ordures ménagères, jusqu'alors prise en charge par la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice est devenue une compétence du territoire. Cet établissement territorial regroupe 13 communes val-de-marnaises et autant ou presque de modes de gestion des ordures ménagères. Aussi, en attendant de pouvoir harmoniser ce secteur, les villes et le territoire ont signé une convention permettant aux communes de garder leurs modes de fonctionnement et à l'EPT de les financer. Ce sujet est un dossier important pour le territoire auquel Marie-Hélène Magne, 1^{er} Maire adjoint, aura à s'atteler puisqu'elle a été élue Vice-Présidente du Territoire Paris-Est Marne et Bois. Elle est désormais en charge de l'environnement, de la collecte et la valorisation des déchets et de l'écologie urbaine.

CADRE DE VIE

Le futur de Charenton est entre nos mains

Depuis de nombreuses années, la Municipalité n'a de cesse d'investir dans le cadre de vie de ses concitoyens. Ainsi a-t-elle conféré à la ville une identité marquée, une image fédératrice qui insuffle aux habitants et aux acteurs locaux l'envie de s'impliquer dans et pour Charenton en faveur de son embellissement.

Dans les années 70, les Villes avaient pour mission première de rechercher la seule satisfaction matérielle des besoins de leurs populations. Elles se sont concentrées sur la construction de logements et équipements publics. Certaines d'entre elles, comme Charenton, ont, par la suite, pris conscience de l'importance que le cadre de vie pouvait revêtir et, aujourd'hui plus que jamais, le budget alloué à ce secteur montre combien l'équipe municipale a à cœur de valoriser l'image de Charenton.

Cette valorisation du cadre de vie n'est pas sans influence sur la fierté d'une très grande majorité de Charentonnais, de commerçants et d'entreprises qui, chacun à leur manière, contribuent pleinement à l'attractivité de notre territoire ; un atout non négligeable au moment où les villes vont devoir, pour préparer l'avenir, accepter une sérieuse mise en concurrence.

Fleurir son balcon, c'est embellir la ville

Les exemples démontrant l'implication de chacun pour la qualité de vie charentonnaise ne manquent pas. Il en est un qui s'impose naturellement : la forte participation au concours des balcons et jardins fleuris qui ne se dément pas depuis 11 ans. A travers cet événement qui a réuni le 19 octobre dernier 53 compétiteurs, la Ville tient à remercier celles et ceux qui par le fleurissement de leur habitation contribuent concrètement à l'embellissement de notre ville. En effet, Charenton investit largement, au fil des saisons, pour parer

chaque quartier de fleurs et de végétaux. Si, chaque année, le jury des villes et villages fleuris renouvelle les 3 fleurs de Charenton, c'est aussi grâce à chaque particulier qui agrémente son espace privé et contribue à l'atmosphère bienfaisante de la ville.

Quand un ravalement requalifie tout un quartier

La contribution des Charentonnais à l'embellissement de leur ville ne s'arrête pas là. En effet, il suffit parfois qu'une copropriété décide de rénover sa façade pour que l'ensemble de la rue en soit renouvelée. Cependant, ce choix n'est pas toujours aisé à faire pour des raisons financières. C'est pourquoi, afin d'aider les propriétaires à réhabiliter leur patrimoine et ainsi requalifier l'ensemble de certains quartiers comme la rue de Paris semi-piétonne par exemple, Charenton s'est engagé de 2009 à 2015 dans une Opération pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce sont ainsi 800 000 € que Charenton a investi pour soutenir les habitants soucieux d'améliorer leur cadre de vie et, par voie de conséquence, celui de leurs voisins.

Afin d'aider, parallèlement, les bailleurs sociaux dans une démarche similaire, la Ville active un autre levier financier que la loi met à sa disposition : les garanties d'emprunt. Cet outil permet aux communes de soutenir des acteurs locaux envisageant la réalisation d'une opération d'intérêt public. Ainsi, lors du Conseil municipal

qui s'est tenu le 5 octobre dernier, la Ville a accordé sa garantie à hauteur de 100% à Antin Résidences en vue de financer une réhabilitation au 183, rue de Paris (294 471 euros) et à Valophis Habitat qui prévoit la construction de 31 logements situés 9/11 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (5 084 234 €). Là encore, la Ville et les acteurs locaux s'engagent ensemble pour améliorer le cadre de vie des Charentonnais.

Les commerces, les moteurs de l'attractivité et de la qualité de vie

Enfin, il y a un autre secteur particulièrement moteur d'attractivité et signe de bonne santé d'une ville : les commerces locaux. Outre un atout indiscutable pour le quotidien des habitants, les commerces par le dynamisme et l'image qu'ils confèrent à un quartier sont des éléments eux aussi incontournables du cadre de vie. En effet, l'entretien et le "relooking" de leurs établissements que les commerçants s'imposent

régulièrement confèrent une image positive à Charenton. Cmag s'en fait souvent l'écho et dernièrement les exemples ne manquent pas avec Hamami Hamchi, propriétaire de l'alimentation générale du 62, rue de Paris, Séverine Zerrouki de Paradis du D'Griff (103, rue de Paris) et Monsieur Zearadjan de la boutique de décoration J'Home (anciennement Joker) (Galerie commerciale de La Coupole) n'ont pas hésité à repenser et rénover leur devanture respective contribuant ainsi, tout en valorisant leur propre commerce à améliorer l'environnement urbain.

Chacun contribue donc à la création d'un cadre agréable mais pas seulement. Derrière chaque balcon, terrasse et jardin fleuri, derrière chaque commerce ou habitation rénovée, derrière le travail mené par l'équipe municipale, émerge une ville moderne et durable.

En posant chacun une pierre à cet édifice, les grandes lignes du futur de Charenton s'écrivent dès aujourd'hui.



Retrouvez les résultats et les photos de la cérémonie des Balcons Fleuris sur le site www.charenton.fr

TOUS CONCERNÉS !

Le handicap en ville

Depuis 1992, à l'initiative de l'ONU, la journée internationale des personnes handicapées est célébrée chaque année en décembre. Cette journée est l'occasion de mieux faire connaître la question du handicap, d'accompagner la prise de conscience autour des enjeux et des problématiques rencontrées. A l'approche de cette date, la Ville a souhaité, elle aussi, s'engager dans cette sensibilisation auprès du grand public avec une action sur l'accessibilité de la ville pour les personnes en situation de handicap dans la journée du samedi 12 novembre.

A cet égard, il est bon de rappeler que, selon une étude IFOP- APF de septembre 2011, "les aménagements d'accessibilité ne profitent pas seulement aux utilisateurs de fauteuils roulants. Ils concernent les personnes ayant un handicap moteur, visuel, auditif, ou mental, ainsi que les personnes âgées, les parents avec des poussettes, les femmes enceintes, les personnes qui se déplacent en béquilles, avec une canne, un déambulateur... On estime à 33% de la population les personnes concernées." La commission Ville et Handicap a donc choisi, pour



l'occasion, de travailler en partenariat avec l'association "J'accède" : ainsi, des charentonnais en situation de handicap vont recenser l'accessibilité de différents lieux d'un quartier de Charenton et mettre en lumière les progrès en matière d'accessibilité, valoriser les aménagements réalisés. Il s'agit de partager l'information sur l'accessibilité ou pas dans l'esprit d'une démarche positive.

PRÉVENTION

Charenton envisage de créer un Conseil Local Santé Mentale

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, une personne sur quatre dans le monde souffrira d'un problème de santé mentale dans sa vie. Or, on sait que plus les soins sont précoces, meilleure est la prise en charge. Une politique de prévention, d'accès aux soins et de maintien dans le soin, d'inclusion sociale est donc nécessaire ainsi qu'un accompagnement par le système de santé, l'environnement familial et social. Aujourd'hui, la Ville souhaite s'inscrire dans une démarche de création d'un Conseil Local de Santé Mentale, ce qui permettra de **décloisonner les pratiques** et les acteurs au niveau local, de mettre en œuvre les politiques locales de santé mentale et d'appliquer concrètement les politiques nationales. L'objectif de cette instance est de travailler autour de la prévention pour notamment **prévenir l'aggravation des troubles psychiques et leurs conséquences, de lutter contre l'exclusion et la déstigmatisation et enfin de permettre aux personnes souffrant de troubles psychiques d'être citoyen dans la ville.**



AIGUEMARINE CIE

Aiguemarine C^{ie}

De plus en plus en vie !

Convaincue que le regard que la société porte sur le vieillissement doit changer, Catherine Harnois et Jacques Meaudre, de l'association charentonnaise Aiguemarine, viennent de réaliser un nouveau film, intitulé "De plus en plus en vie !". **Très attentifs à reconnaître et mettre en lumière la place, le rôle et l'utilité de cette génération, tous deux ont souhaité aborder le passage à la retraite comme une étape clé pour une avancée en âge réussie.** L'ensemble des témoignages de ce film apportera des propositions créatives et dynamisantes pour préparer ou enrichir sa retraite. Il s'agit de leur 5^e création, après "Une grande bouffée d'amour", "Ta mémoire mon amour", "Les oubliés d'Alzheimer" et "Ensemble". Aiguemarine a reçu une aide financière de la Ville pour la réalisation de ce film.

Pour se procurer ce film : www.aiguemarine.org

Tél.01.43.96.91.23

DERNIÈRE MINUTE

Partez en guinguette à Joinville

Le pôle Seniors propose, à l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau, un moment de convivialité chez Gégène le vendredi 18 novembre prochain. Au programme : repas, danse, dégustation du Beaujolais nouveau et cadre dépaysant des bords de Marne. Participation : 30€ et demitarif pour les personnes non-imposables.

Renseignements :

01.45.18.36.34

et 01.45.18.36.37.



XAVIER NISSAN

Générateur d'espoir et de solidarité

La campagne de Téléthon 2016 fait la part belle aux malades, proches, bénévoles et chercheurs. Certains d'entre eux ont prêté leur image pour incarner la Génération Téléthon, une génération qui n'a qu'un mot d'ordre : ensemble, on peut réaliser l'impossible ! Xavier Nissan, chercheur charentonnais est l'un de ces visages emblématiques de cette 30^e édition du Téléthon...

Cmag : Xavier Nissan, vous êtes responsable d'une équipe de recherche à I-Stem. Vous avez commencé votre carrière en tant qu'ingénieur dans l'industrie pharmaceutique et aujourd'hui vous êtes un chercheur reconnu internationalement. Votre carrière peut vous ouvrir tous les champs du possible.

Alors pourquoi faire le choix de poursuivre vos recherches à l'I-Stem, laboratoire créé en 2005 grâce au soutien de l'Inserm et de l'AFM-Téléthon ?

J'ai rejoint I-Stem en 2004 avec pour objectif de donner du sens à mon travail de chercheur. J'ai toujours voulu que mes recherches aient un véritable impact sur la vie des gens et je pense l'avoir trouvé dans cet institut. Entre 2007 et 2010, j'ai participé au développement d'une méthode qui permet de produire de la peau à partir de cellules souches. Un essai clinique sur plusieurs dizaines de patients atteints d'ulcères est prévu en 2017 sur la base de mes travaux et j'en suis très fier. J'ai ensuite monté ma propre équipe sur une maladie très rare qui entraîne un vieillissement accéléré, la progéria. Après cinq années de recherche et la découverte de plusieurs pistes de traitements pour cette maladie, je me suis lancé dans un nouveau challenge en centrant mes recherches sur les myopathies de ceintures.

Cmag : Au-delà de vos recherches, vous trouvez encore le temps de participer activement à l'opération "1000 chercheurs dans les écoles". Quel message cherchez-vous à transmettre aux jeunes lors de ces rencontres ?

L'opération 1000 chercheurs dans les écoles a démarré il y a 3 ans. Elle a d'abord pour objectif d'expliquer aux collégiens et lycéens ce qu'est une maladie génétique et de leur montrer comment, aujourd'hui, nous pouvons faire pour les traiter. Elle permet aussi de sensibiliser les jeunes au handicap et de leur montrer que les recherches financées par le téléthon ont permis de guérir des jeunes de leur âge. C'est important car ces

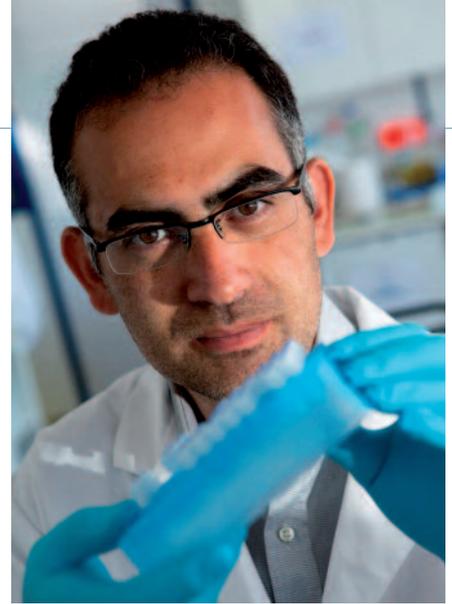
jeunes sont notre avenir et ces valeurs de générosité, d'aide et de tolérance créent du lien dans notre société. Si au passage nous pouvons faire naître des vocations de chercheurs chez ces jeunes alors nous aurons réussi notre pari ! Cette année, deux lycées de Charenton ont accueilli des chercheurs dans leurs établissements, et qui sait ? La future Marie Curie ou le nouveau Pasteur était peut-être là à les écouter !

Cmag : Vous êtes un chercheur si engagé que les organisateurs du Téléthon 2016 vous ont choisi comme l'un des ambassadeurs de la 30^e édition de ce grand rendez-vous solidaire. Comment avez-vous accueilli cette proposition des organisateurs du Téléthon ?

Cette année, pour la trentième, les organisateurs ont voulu promouvoir tous les acteurs du Téléthon en mettant sur les affiches des malades mais aussi des chercheurs, des bénévoles et des proches. C'est une manière de montrer que nous faisons tous ensemble front contre ces maladies. Quand ils m'ont proposé d'être sur l'affiche j'ai immédiatement accepté car j'ai trouvé là, une autre manière pour moi de mener le combat qui m'anime depuis 12 ans.

Cmag : Ces dernières années, vous avez travaillé sur les cellules souches, la progéria, vous êtes actuellement est à la tête d'une équipe de recherche dédiée aux maladies neuromusculaires. Sans le Téléthon, auriez-vous la possibilité de poursuivre vos recherches ?

La réponse est clairement non ! Sans le Téléthon, moi et mes centaines de collègues ne pourrions pas mener nos travaux de recherche. Le chemin que nous avons parcouru est immense mais celui qui est devant nous l'est encore plus. Nous avons décrypté le génome humain, nous avons identifié les gènes à l'origine d'une grande partie de ces maladies et nous avons ensuite développé la thérapie génique qui permet de remplacer le gène malade par une copie



normale. Et ça marche ! Le nombre de maladies guéries par thérapie génique augmentent chaque année. Toutes ces recherches coûtent très chères et si le Téléthon ne les finançait pas, elles ne seraient tout simplement pas menées.

Cmag : Le Téléthon 2016 se déroulera les 2 et 3 décembre prochains. Avez-vous un message à transmettre à celles et ceux qui hésitent encore à faire un don ?

Oui. J'en ai même deux ! D'abord, que nous ne pouvons pas rester les bras croisés et laisser les 3 millions de personnes atteintes de maladies génétiques sans perspectives de traitement. Ce n'est simplement pas possible ! Dans ce combat, il est important que chacun utilise les armes qui sont les siennes. La mienne c'est mes recherches, la vôtre c'est de faire un don au 3637 ou sur Telethon.fr !

A ceux qui hésiteraient encore, je dirais également que les thérapies que nous développons pour ces maladies rares servent souvent au plus grand nombre. Le cancer, le vieillissement, les ulcères, le traitement de l'infarctus et de bien d'autres maladies très fréquentes bénéficient de nos avancées faites sur les maladies rares...

Composez le 36 37 !

Le samedi 3 décembre prochain, les Charentonnais vont avoir l'occasion de participer à cette manifestation, qui réunit sur la place de l'église et Aristide Briand professionnels et bénévoles pour collecter des fonds. Plusieurs entreprises et associations seront présentes pour informer et animer des stands : ainsi, il sera possible de rouler dans une automobile ancienne avec le Lions Club ou encore de déguster quelques spécialités culinaires avec le comité de jumelage allemand.



DÉCEMBRE SOLIDAIRE

Ensemble, mobilisons-nous contre le cancer !

Depuis longtemps, la Ville de Charenton s'engage et œuvre pour la lutte contre le cancer. Cette longue tradition permet aux Charentonnais d'être sensibilisés, quel que soit leur génération, à cette cause.

Beaucoup participent en donnant de leur temps, chacun à sa mesure, pour faire un geste et être acteur d'une vie citoyenne.

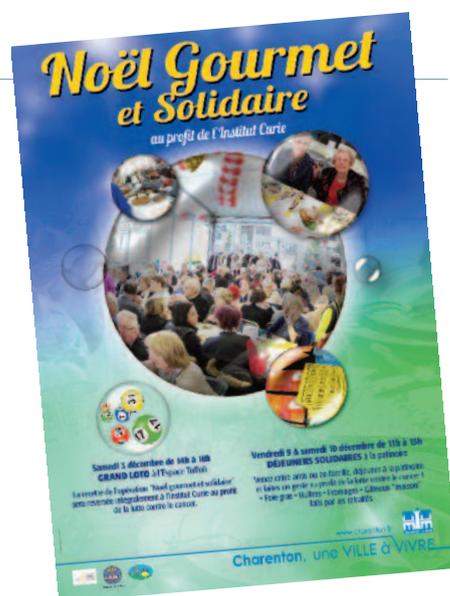
À l'approche des fêtes de fin d'année, la Ville organise, en partenariat avec les nombreux bénévoles de l'Association des Familles de

Charenton et l'Amicale du 3^e Age plusieurs événements dont les recettes seront reversées intégralement à l'Institut Curie.

Le 1^{er} d'entre eux se déroulera le samedi 3 décembre prochain, de 14h à 18h, à l'espace Toffoli, avec un grand loto ouvert à tous.

Comme d'habitude, il y aura de nombreux lots à gagner, dans une ambiance familiale et décontractée. Ensuite, les vendredi 9 et samedi 10 décembre de 11h à 15h se tiendront les "déjeuners solidaires" sous l'espace restauration de la patinoire, installée sur la place Aristide Briand.

Sur place, vous pourrez vous installer entre amis ou en famille et apprécier des assiettes de foie gras, des huîtres, du fromage et encore des gâteaux "maisons" confectionnés par les



bénévoles charentonnais. Ce sera une belle occasion de passer un agréable moment en contribuant à une noble cause, car, là encore, les fonds collectés permettront le développement des programmes de recherche de l'Institut Curie.

AGENDA DU MOIS

Bientôt la bourse aux vêtements de l'AFC

L'Association des Familles de Charenton propose le jeudi 10 novembre de 11h à 20h, le vendredi 11 novembre de 10h à 20h et le samedi 12 novembre de 9h à 17h une grande bourse aux vêtements à l'espace Toffoli.

La reprise des invendus aura lieu le mardi 15 novembre suivant, de 10h30 à 20h.

Espace Toffoli - 73, rue de Paris ou 12, rue du Cadran

Association des familles de Charenton

www.charenton.fr/afc

Courriel : ass-familles@orange.fr

Banque alimentaire du Lions club

Les 25 et 26 novembre prochains le Lions club de Charenton et le Leo club "Les Loups de la Marne" procéderont à la collecte de denrées alimentaires et de première nécessité aux portes du Monoprix et du Franprix de la rue du Général Leclerc.

Ils le feront en partenariat avec les volontaires de l'épicerie solidaire "Le Petit Plus" et à son profit. Cette opération elle bénéficiera aux personnes qui se trouvent en situation de précarité.

SOLIDARITÉ

Un peu de pain et de chaleur

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de "les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur". Ils ont pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes. L'antenne de Maisons-Alfort recherche des bénévoles (hommes et femmes) pour la distribution et la manutention les lundis, mardis, mercredis et jeudis en matinée.

Les personnes qui souhaitent devenir bénéficiaires pour la prochaine campagne d'hiver peuvent s'inscrire du 15 au 18 novembre, de 9h à 14h. Il conviendra pour cela de se munir des justificatifs nécessaires.

Les Restos du Cœur - Nicole Vergeade - Tél. 01.43.96.38.30

Mail. nicolevergeade@sfr.fr - 163, rue du Général Leclerc à Maisons-Alfort



RENDEZ-VOUS CITOYEN

Collecte alimentaire en faveur de la Croix-Rouge

Le Simply Market du centre commercial la Coupole organise une collecte alimentaire en faveur de la Croix-Rouge Française les vendredi 25 et samedi 26 novembre prochains.

croix-rouge française



SEMAINE BLEUE

Le plaisir des rencontres

Le fil rouge de la semaine nationale consacrée aux seniors est, sans nul doute, un lien emblématique qui nous unit. Par l'amitié, par la famille, par une activité partagée, un regard, une complicité : le mois dernier, les occasions pour les seniors de se retrouver sur le territoire charentonnais ont été nombreuses. Dans le cadre de la semaine Bleue, ils ont pratiqué des activités, assisté à des spectacles, partagé des bons moments. Pour certains, cet événement leur a permis de réaliser et de connaître les dispositifs mis en place à leur intention et de rencontrer les différents acteurs qui se mobilisent au quotidien. Chantal Lehout-Posmantier, Maire-adjoint en charge des seniors, a apprécié chaque moment de cette semaine, qui "rappelle à chacun la place prépondérante



qu'occupe les retraités dans notre ville. Ils ont été à l'honneur et nous avons eu à cœur de leur proposer une programmation de qualité. C'est pour quoi nos services œuvrent toute l'année, pour offrir une large palette d'activités et maintenir du lien."



Retrouvez les photos sur la galerie du site www.charenton.fr



Les chiffres clés

- 950 participations au total
- 241 personnes ont assisté à une pièce au T2R
- 107 personnes ont déjeuné et dansé à Toffoli
- 65 personnes ont participé à des moments intergénérationnels
- 32 personnes ont testé le Tai Chi Chuan au bois de Vincennes
- + de 20 rendez-vous proposés sur 6 jours

DANS LES CRÈCHES Jolies récoltes de septembre



Il n'y a pas d'âge pour jardiner et se faire plaisir à récolter ce que l'on a semé ! Les enfants du multi accueil Petit Château ont, dès le mois d'avril, planté sur les bons conseils des jardiniers municipaux des graines de courgette, radis, tomates et autres herbes aromatiques. Guidés par les professionnelles de la petite enfance, ces tout jeunes jardiniers ont entretenu avec soin leurs plantations, enlevant les mauvaises herbes, arrosant régulièrement avant de récolter fièrement le fruit de leurs efforts le mois dernier. Cette activité, qui est proposée au sein du multi accueil depuis bientôt 4 ans, remporte toujours un grand succès auprès des enfants, qui sont d'ailleurs très fiers de déguster leurs produits !

AIDE DU DÉPARTEMENT

Coup de pouce pour les fêtes

Le chèque solidarité est un geste du Département pour marquer son soutien aux personnes en difficulté, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le montant du chèque est de 30, 45 ou 60 € par foyer fiscal, en fonction de la composition du foyer. Si vous habitez dans le Val-de-Marne et que vous êtes non imposable, il est temps de s'inscrire, avant le 31 décembre, pour en faire la demande. Il convient, pour cela, de remplir un formulaire, de joindre la copie de l'avis d'imposition 2016 sur le site du département ou par courrier.

www.valdemarne.fr - Chèque solidarité Conseil départemental du Val-de-Marne 94054 Créteil Cedex

PETITE ENFANCE

Le RAM ouvre ses portes

Le Relais Assistants Maternels (RAM) organise une journée "portes ouvertes" le vendredi 18 novembre (de 9h à 12h et de 14h à 17h30) dans le cadre de la journée nationale des assistants maternels. Créée en 2005, cette journée offre la possibilité de valoriser le métier d'assistant maternel auprès des familles, de le présenter auprès des familles et de connaître le fonctionnement du RAM.

Relais Assistants Maternels - Centre Alexandre Portier (rez-de-chaussée)
21bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.71.33.51.38 - Mail. ram@charenton.fr

THE VOICE KIDS

Sur la bonne voix

Steven a 9 ans quand l'histoire commence. Il est sur la scène du service Jeunesse pour le concours "Jeunes talents" organisé par le Conseil municipal des Jeunes. Après avoir chanté devant l'assemblée enthousiaste, il remporte le 2^e prix. Depuis toujours, la danse, le chant sont ses deux passions, indissociables et indispensables pour lui. Quelque temps après, TF1 diffuse un spot pour participer à The Voice Kids. Il décide alors d'y répondre en envoyant le film à la production. La suite, vous la devinez : Steven a tapé dans l'œil des sélectionneurs. Il bouge bien, il est à l'aise et enchaîne les castings comme une évidence. Il travaille trois chansons "Au bout du rêve", "La vie en rose" et "Conmigo".

L'aventure prend forme : Steven est sur les premiers plateaux, sous les projecteurs, fait des tests sons et lumière... Il répond à des interviews et travaille avec un coach, comme un grand !

Lors des fameuses "auditions à l'aveugle", il interprète "Adieu" de Cœur de Pirate et Matt Pokora le choisit dans son équipe. Une sacrée étape est passée. Steven prépare ensuite les "battles" qu'il dispute contre Manuela et Laure. Son mentor, très accessible et attentif, le conseille alors sur les placements, le chant et l'interprétation. Ce sera la fin de l'aventure, puisqu'il n'est pas retenu. Pour Steven, peu importe, il aura rencontré d'autres jeunes passionnés de chant, évolué sur un plateau télé, côtoyé Nikos Aliagas, Karine Ferri, Patrick Fiori, Jenifer sans oublier Matt Pokora.

Aujourd'hui, à 11 ans, il retire de cette expérience de très bons souvenirs, la finale a eu lieu il n'y a pas si longtemps et il s'est fait une joie de retrouver toute l'équipe lors du tournage. Des projets pour cette année ? Réussir sa 6^e et continuer à chanter pour son plus grand plaisir.



ROMAN

Souvenirs à quatre mains

Pour son 4^e roman, Jean Belisa a choisi de brosser le portrait de 4 sœurs originaires de la Mandchourie, expatriées en France vers le début du 21^e siècle. Leur histoire va témoigner du mode de vie de la société française. Confrontées à la jungle occidentale au sein de la mondialisation, elles feront preuve d'une déconcertante opportunité, car loin de leurs racines, elles seront entraînées dans une gigantesque et incessante farandole masquée. Elles déclarent n'avoir aucun scrupule, croire à la nécessité qui fait loi, assumer un pragmatisme confondant, imaginer être libres et confesser des souvenirs fragmentaires d'une vie.

Jean Belisa
Souvenirs à quatre mains
Editions Edilivre



BOÎTE JEU - ÉVEIL

Loto des animaux dans l'art

Christiane Lavaquerie-Klein et Laurence Paix-Rusterholz est un fidèle duo d'auteurs. Ensemble, elles ont déjà rédigé plusieurs très beaux ouvrages d'art. Ce mois-ci, elles proposent un nouvel objet, toujours dans le registre culturel : un loto des animaux dans l'art. Ce jeu permet aux enfants à partir de 4 ans de partir à la découverte des animaux représentés par de célèbres artistes : Le Douanier Rousseau, Paul Gauguin, Victor Hugo et Paul Klee. Les quatre planches de six images sont chacune constituées de différents types d'animaux : à plumes, à poils, à écailles et à peau lisse : une bonne idée pour apprendre en s'amusant !

Christiane
Lavaquerie-Klein
et Laurence Paix-
Rusterholz
Editions Palette



ASSOCIATION

Bon comme du bon pain

Lauréate 2015 de l'appel à projet du département sur l'économie sociale et solidaire, l'association charentonnaise Courage Le groupe souhaite réunir des objectifs d'insertion, de sensibilisation à l'environnement et, dans le même temps, de lien social. Cédric Verillon et François Lyon sont sensibles à des valeurs d'entraide et de "vivre ensemble", ils ont acquis un four à bois avec lequel ils animent maintenant des ateliers de fabrication de pain bio auprès des publics scolaires et des familles. Leur idée n'est pas seulement de transmettre ce savoir-faire (car les gens repartent avec leur propre pain) mais plutôt de le faire ensemble, comme un vecteur de partage et de lien. Cédric explique encore : "Nous avons rencontré un paysan boulanger pour nous former ; mais ce qui nous tient à cœur, c'est que les gens repartent chez eux avec cette expérience qu'ils pourront raconter ou peut-être reproduire."

Courage Le groupe anime aussi des ateliers jardinage, inspirés de la permaculture (soit une méthode tirée de l'écologie naturelle et de la tradition). Aujourd'hui, l'association est à la recherche de nouveaux partenariats et souhaite mettre en place des projets avec les collectivités, les écoles, les maisons de retraite etc...
Renseignements : couragelegroupe.com et 06.77.97.48.08



SECTION ALLEMAGNE

Les actualités du Comité de jumelage

Atelier créatif : La section Allemagne du Comité de Jumelage vous propose de confectionner pour les fêtes de fin d'année votre couronne de l'Avent. Rendez-vous le samedi 26 novembre de 9h30 à 12h30 à la Maison des Associations. Le matériel est fourni et vous repartez avec votre création.

Ouvert à tous - Participation financière : 25 € - Nombre de places limité.

Cours d'allemand : il reste quelques places le mercredi de 18h30 à 20h (niveau intermédiaire) et le jeudi de 18h30 à 20h également (niveau avancé). Participation financière : 165 € / an

Ces cours ont lieu à la maison des associations, au 33, quai des carrières à Charenton.
Contact : 06.38.42.28.10 et brigittecordier@wanadoo.fr



LE GOÛT DE LA LECTURE

Lire et faire lire cherche des bénévoles

Lire et faire lire est une association nationale d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle où des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Des séances de lecture sont organisées en petits groupes, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire. L'association recherche des bénévoles qui souhaitent transmettre aux plus jeunes l'envie de lire grâce à un temps de partage et de plaisir.

Renseignements : 01.45.10.32.10 ou par mail : lf@udaf94.fr

Fit Ping Tonic : gardez la forme en rythme avec ou sans raquettes !

La pratique sportive évolue, de plus en plus chacun s'efforce de prendre soin de son corps sérieusement, mais dans un esprit de convivialité. Prenant à son compte cette tendance actuelle, le club de tennis de table de Charenton a créé une nouvelle activité depuis la rentrée qui permet de concilier le plaisir du ping pong avec le souci de garder la forme : le Fit Pin Tonic !

La Fédération Française de tennis de table a validé la création de cette activité il y a 3 ans laissant le soin aux clubs de la mettre ou non en pratique. Celle-ci prend ainsi différentes formes avec des exercices sur tables de ping pong avec raquettes, couplés avec une activité physique exercée au rythme d'une musique dynamique ! On peut y travailler notamment steps et abdos sous une forme ludique en effectuant des mini chorégraphies. Type même de l'activité sportive de proximité sans pression car sans compétition, elle s'adresse à toutes et tous. Le matériel étant prêté, il est juste demandé de venir avec une paire de baskets. Il n'y a pas de contre-indication, mais un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive est tout de même demandé.

En fonction de vos besoins, vous pouvez opter pour une adhésion à l'année qui vous permet de participer aux deux séances



hebdomadaires, ou pour une formule plus souple de carte pour 5 séances. Des passerelles existent également au sein du club entre les pongistes traditionnels qui peuvent s'essayer au fit ping et les pratiquants du fit ping qui peuvent tester les cours de tennis de table, le tout dans une très bonne ambiance !

Gymnase Nelson Paillou
mardi de 12h à 13h15
jeudi de 20h à 21h15.
Cotisation annuelle : 170 €

Contact club : Marie-France Znagui
Tél. 06.61.75.18.99

Info club : Jean-Philippe Cerruti a passé la main

Samedi 18 juin 2016, Gérard Sirodot a été élu Président de Charenton Tennis de Table par les instances du club ; il succède ainsi à Jean-Philippe Cerruti qui a souhaité quitter sa fonction pour des raisons personnelles. Sa longue présidence fut marquée par un important développement du club et par de brillants résultats en compétition inter-clubs avec en point d'orgue, une victoire en Coupe d'Europe. *Cmag* lui tire un coup de chapeau bien mérité et souhaite une pleine réussite à son successeur.

SECTION ALLEMAGNE

Open Appenzeller : pour les gourmands de sport !

Après un premier tournoi de travail de rentrée, le CNM Charenton Volley Ball passe à la vitesse supérieure le vendredi 11 novembre avec l'organisation de la 2^e édition de l'Open Appenzeller aux Gymnases Tony Parker.

Il s'agit d'un tournoi mixte de Volley-ball opposant 36 équipes de 4 joueurs comportant chacune au moins une féminine. Ce tournoi est parrainé par la Société Appenzeller fabricant d'un fromage suisse, avec laquelle le Club charentonnais a signé un important contrat de partenariat

Outre l'intérêt de la partie sportive proprement dite qui donnera lieu à de belles empoignades, surtout dans les dernières phases du tournoi, la curiosité viendra du fait qu'à l'instar de l'édition précédente, deux cuisiniers venus tout droit des alpages helvètes déclineront toutes sortes de préparations chaudes ou froides qui seront proposées à la dégustation. Espérons que les participants sauront ne pas se montrer trop gourmands et ne resteront pas les deux pieds dans le même sabot !

Vendredi 11 novembre - Gymnases Tony Parker - Ile Martinet.



CONSTRUCTION ÉVOLUTIVE ÉCOLOGIQUE

Construisons autrement !



Forts d'une expérience de 15 ans en écoconstruction, restauration du patrimoine et reconversion de sites architecturaux, **Aline Maréchaux et Pascal Colné** souhaitent placer au centre de leurs interventions **une vision respectueuse de l'homme, de ses savoir-faire et de l'environnement**. En créant en 2014 leur société coopérative, Univers et Conseils, ils ont choisi de se spécialiser dans **la conception et la construction de maisons évolutives et écologiques, constituées entièrement de matériaux biosourcés ou issus du recyclage, et démontables**.

Aline Maréchaux explique " Nous souhaitons repenser l'acte de construire et de concevoir le projet architectural en développant un système constructif qui réponde aux nouveaux besoins de notre société : qualité architecturale, respect environnemental, adaptation aux usages et évolutivité dans le temps." Chaque projet peut donc évoluer, adaptable, pouvoir se transformer et se démonter pour être remonté ailleurs, autrement... Ce mode de construction devrait intéresser les collectivités, les territoires car il véhicule des idées positives, des valeurs bienveillantes et un respect de l'écologie. Le dernier projet en date était une maison évolutive qui peut s'adapter à la perte d'autonomie des personnes âgées. Celle-ci, installée à Vitry sur Seine, est composée de "nano", comme une sorte de "légo" assemblable, évolutif et écologique extrêmement qualitatif. Les cloisons pourront bouger et l'ensemble pourra évoluer selon les besoins des résidents. Fidèles à leur éthique, cette construction est entièrement démontable et réutilisable, c'est-à-dire qu'elle s'inscrit totalement dans une économie circulaire.

Pour en savoir plus : www.univers-conseils.com

AGENDA

Les rdv du Club Gravelle Entreprendre

- **Judi 10 novembre** : 10^e Meeting Point, de 13h30 à 19h30, à la mairie de Saint-Maur-des-Fossés, organisé par le Club de Saint Maur Entreprendre,
- **Lundi 21 novembre** : soirée conviviale du Club Gravelle autour de ses nouveaux adhérents. Renseignements et inscriptions : clubgravelle@gmail.com ou au 01.46.76.50.08
- **Judi 24 novembre** : 9 for business, de 8h30 à 12h30, à Radio Alfa à Valenton organisé par le CECAP et des clubs partenaires dont le Club Gravelle Entreprendre.

ATELIER ÉPHÉMÈRE

La Maison des artistes s'installe à Bercy 2

Les artistes charentonnais n'ont pas fini de nous surprendre ! Ils s'appêtent à investir le centre commercial Bercy 2, du vendredi 18 au samedi 26 novembre prochains.

Jean-Baptiste Seckler, Caroline Lavis, Daphné Dejay, Jean-Jacques Corriger et Solange Gautier seront présents, à tour de rôle, au 2^e étage du centre et réaliseront en public des créations. Parmi eux, certains sont peintres, sculpteurs, artistes plasticiens : autant de pratiques qu'il sera étonnant et agréable pour les clients de découvrir. Une caméra filmera au quotidien l'évolution du travail des artistes, avec le procédé Time lapse. Dans le cadre de la programmation Arty Bercy 2 initiée depuis la rentrée, ils seront présents samedi 26 novembre au matin pour révéler au public leurs œuvres sous la forme d'une performance "live" sur une palissade. Gardez l'œil ouvert, car il se passe toujours quelque chose à Bercy 2, il se murmure d'ailleurs que d'autres surprises animeront le centre le week-end du 10 et 11 décembre.

Centre commercial Bercy 2 - Niveau 2 - 4, place de l'Europe - www.ccbery2.com



EMPLOI

Des ateliers pour se former

La Ville souhaite apporter son soutien aux personnes en recherche d'emploi. C'est pourquoi elle organise régulièrement des ateliers.

- **mardi 15 et jeudi 17 novembre de 14h à 17h** : préparation aux entretiens d'embauche
- **vendredi 2 décembre de 9h à 12h30** : atelier grands débutants "mon espace Pôle Emploi"
- **vendredi 2 décembre de 13h30 à 17h** : atelier débutants "mon espace Pôle Emploi"

Il convient, pour y participer, de s'inscrire préalablement au 01.46.76.50.00 ou auprès de la direction de l'économie et de l'emploi au 12, rue du Cadran.



Voici venue la 2^e édition du concours de vitrines à Charenton ! La Ville organise en effet un concours mettant en compétition les vitrines des commerçants charentonnais, une opération qui consiste à désigner les vitrines commerciales qui auront le mieux illustré par leurs décorations la féerie des fêtes de fin

2^E ÉDITION DU CONCOURS DES VITRINES

Bientôt vous pourrez élire votre vitrine préférée !

d'année. Petites lumières clignotantes, animations de personnages ou de jouets, créations de décors : la créativité des commerçants permettra aux votants de les départager !

Vous, les commerçants, les artisans, les restaurateurs : vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 30 novembre prochain. La décoration de votre vitrine devra être terminée au plus tard le 6 décembre prochain. Il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet www.charenton.fr ou sur simple demande à la Direction de l'Economie et de l'Emploi (01.46.76.50.00 ou eco@charenton.fr) puis de le retourner par courrier à la Mairie (48 rue de Paris - 94220 Charenton) ou par mail

à eco@charenton.fr. Bien sûr, avant de s'inscrire, il est fortement conseillé d'avoir pris connaissance du règlement intérieur notamment consultable sur le site Internet de la ville. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à vous lancer dans une jolie mise en scène de vos vitrines !

Et Vous, les Charentonnais : ce sera bientôt à vous de voter, à partir du mois de décembre. D'ici là, vous pouvez encourager et motiver vos commerçants à participer à ce concours. A l'issue de la compétition, 3 prix seront décernés : le Prix du jury, le Prix coup de cœur et enfin, le Prix grand public. Ce dernier sera le vôtre car, en votant pour votre vitrine préférée, vous serez peut-être tiré au sort et ainsi remporter un bon d'achat d'une valeur de 150€.



POINT D'ÉTAPE

Rapprocher les acteurs du territoire

"Agir Ensemble sur le Territoire" a pour vocation de rapprocher les acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises) des villes de Charenton et de Saint-Maurice et de les impliquer sur trois axes de coopération : La lutte contre la précarité, le handicap, l'insertion des jeunes. Le jeudi 8 décembre prochain, une rencontre sera organisée à l'espace Jeunesse à 19h pour restituer les travaux menés depuis l'origine et mettre en perspective les actions à venir.

Tous les acteurs, associations, entreprises, institutions, collectivités qui ont contribué à cette dynamique, ainsi que ceux qui n'auraient pas encore été impliqués seront les bienvenus afin de pérenniser les projets menés sur la thématique "Jeunesse et Emploi". A titre d'illustration, le programme "Quand Elèves & Entreprises se rencontrent" lancé en janvier 2014 a pour vocation de rapprocher le monde de l'éducation du monde des entreprises. Engagez-vous dans cette démarche innovante, qui contribue à la cohésion sociale, au mieux vivre ensemble et favorise la création de synergies entre les acteurs !

Renseignements et inscriptions : 01.46.76.50.00 eco@charenton.fr

RECTIFICATIF

Horaires d'ouverture de la presse papeterie

Une petite erreur dans le numéro précédent du Cmag s'est glissée : le libraire situé 62 rue de Paris ouvre ses portes du lundi au samedi de 7h à 20h et le dimanche de 9h à 13h30.

CONCOURS "BOOSTE TON MANAGEMENT"

Vous rêvez d'être votre propre boss, d'inventer votre emploi, de créer votre structure ... et si vous osiez ?

Dans le cadre de la dynamique "Agir Ensemble sur le Territoire", le Club Gravelle Entreprendre ainsi que les villes de Charenton et de Saint-Maurice s'unissent pour soutenir l'association "la réussite pour tous".

Ensemble, ils souhaitent mettre à l'honneur l'entrepreneuriat au travers d'un concours territorial s'adressant aux 18-30 ans, "Booste ton management". Participation individuelle ou en équipe à ce "business game", en vous transformant pour l'occasion en dirigeant d'entreprise virtuelle, en compétition sur un marché pour obtenir les meilleurs résultats, vous pourrez créer une série de scénarii socio-économiques au sein desquels vous devrez atteindre certains objectifs de rentabilité et de productivité.

Vous avez jusqu'au 8 janvier pour vous inscrire. Ensuite, viendront les étapes des sélections, puis de la finale qui se tiendra le 22 février prochain au pavillon Baltard. Le vainqueur remportera un chèque de 1000 € et se verra accompagné, entre autres, dans l'ouverture de son compte professionnel et la création d'un site internet.

Renseignements et inscriptions : Direction de l'Economie et de l'Emploi - 01.46.76.50.00 - eco@charenton.fr

LE THEATRE DES 2 RIVES

Une saison pour vibrer, rêver et partager

Véritable espace de divertissement, de partage, de recherche et d'invention, le Théâtre des 2 Rives s'adresse à tous. Petits et grands, familles, amis, curieux, initiés, spectateurs d'un soir et abonnés fidèles : tous viennent se retrouver autour de la programmation et des rendez-vous publics qui viennent l'enrichir. Cette année, ce sont près de 45 spectacles et rendez-vous culturels qui sont programmés, tout au long de la saison.

Une programmation à la fois ludique et réflexive

Placée sous le signe de la diversité des arts de la scène, des esthétiques, des formes et des thématiques, les spectacles programmés permettent une ouverture au monde qui participe à sa compréhension. Ils mettent ainsi en résonance la pertinence toujours actuelle de textes de référence sans oublier d'entendre des auteurs contemporains.



Comme une fenêtre sur le monde

La saison 2016-2017 du T2R allie exigence artistique et diversité culturelle. Artistes de renom, jeunes talents viendront au fil des mois dévoiler au public charentonnais leurs univers créatifs. Il sera question de réalité, mais aussi d'illusion, de sens et non-sens. Le fil rouge de cette saison joue avec les frontières fragiles du vrai et du faux. Chaque saison a son identité, sa couleur, son alchimie particulière.

Delphine Herbert, Maire adjoint à la Culture définit volontiers ce théâtre : *"C'est un très bel équipement culturel. Il s'attache à remplir ses missions de diffusion, de soutien à la création et de formation des publics. La programmation est d'une grande richesse et d'une grande qualité, elle tient compte de la diversité des publics, mais aussi des disciplines et des formes scéniques existantes. Notre vœu le plus cher ? Offrir du divertissement, de la découverte et des émotions."*

Un incubateur pour laisser aux artistes le temps de travailler et d'explorer

Le T2R soutient les projets de création émanant de jeunes compagnies ou d'artistes confirmés par le biais de la coproduction. Ce soutien financier à la création permet aux artistes accueillis en résidence de travail de bénéficier d'un temps de recherches dramaturgiques et scéniques dans des conditions professionnelles privilégiées et d'approfondir leur travail en cours en le liant étroitement aux différents publics du territoire dans un objectif de rencontres, d'échanges, de formation et de transmission.

Une attention particulière portée à la sensibilisation et à la formation des publics

Au-delà de la possibilité pour les scolaires d'assister à une représentation à un tarif préférentiel unique de 5 €, l'engagement du Théâtre des 2 Rives auprès des scolaires s'étend à la découverte des métiers, des enjeux et des pratiques artistiques.

Des interventions artistiques ponctuelles ou des actions culturelles de plus grande envergure sont proposées aux jeunes autour de certains spectacles. Elles se déroulent en classe ou au théâtre, permettant d'expérimenter le processus de création et de rencontrer des professionnels (metteurs en scène, artistes...).

Autour des spectacles

Réserver un billet de spectacle, c'est le début d'une aventure. On prend le risque d'assister à une autre représentation du monde, d'offrir un autre regard.

C'est pourquoi le T2R offre, autour de sa programmation, la possibilité d'assister gratuitement à des rendez-vous autour des spectacles :

La saison 2016-2017 du Théâtre des 2 Rives, c'est 44 % de théâtre, 25% de musique, 7% de danse et 24% d'arts vivants (marionnettes, cirque, contes, clowns...).

- Les répétitions publiques permettent, avant la création d'un spectacle, de découvrir le travail en cours et d'échanger avec les artistes.

- Les bords de scène : ces temps d'échanges avec les artistes sont organisés en salle à l'issue de certaines représentations. **Prochaine date : Jeudi 17 et vendredi 18 novembre au petit t2r après la pièce Martyr.**

- Les visites guidées du théâtre : des loges aux cintres, sur scène, en régie et dans les différents espaces, l'équipe propose de découvrir tous les métiers de la scène autour de démonstrations. **Prochaine date : mercredi 14 décembre à 19h.**

Pour prolonger le plaisir

Un espace "bar" est ouvert de 19h30 à 23h30 pour que le public puisse prendre le temps de boire un verre avant et après le spectacle.



Martyr

Théâtre
Création 2016 - Résidence de création au Théâtre des 2 Rives
dès 15 ans - Jeudi 17 et vendredi 18 novembre à 20h30

Une comédie redoutable qui retrace la trajectoire d'un adolescent en pleine crise mystique : Benjamin est un lycéen complexe, attachant et intelligent. Lorsque, pour excuser son absence au cours de natation, il demande à sa mère d'indiquer "pour motifs religieux", il fait peu à peu exploser les cellules familiale et éducative. Insidieusement, il va ainsi semer le trouble dans sa classe puis parmi les enseignants et les adultes qui l'entourent. Le sentiment de puissance inquiétant qu'il en retire le persuade peu à peu qu'il est appelé à accomplir une grande mission.



Valises d'enfance

Théâtre, Marionnettes
Coup De Cœur 2011 - Festival Des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières - Dès 8 ans
Dimanche 20 novembre à 16h

Une valise d'enfance pleine de souvenirs, de courage, de joies et de partages : Papy André a toujours passé sous silence son histoire de jeune juif ayant grandi en maison d'enfants. Aujourd'hui, parce qu'il l'a promis à sa petite fille, il se souvient de ce passé qu'il a enfermé dans une valise. Une création à l'esthétique sensible et poétique pour marionnettes de table et marionnettes géantes, oscillant entre passé et présent pour rassembler les générations.

Atelier Découverte "Marionnettes" :
A l'issue de la représentation, rencontre avec les artistes suivie d'un atelier de sensibilisation aux différentes marionnettes
Places limitées : réservation obligatoire au 01.46.76.67.20



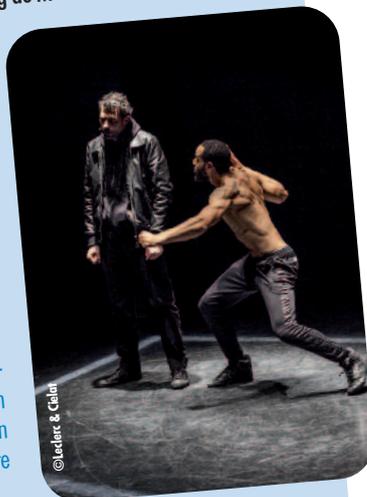
Les rendez-vous du mois de novembre

Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris rendez-vous du mois de novembre
Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Raging Bull

Théâtre, Danse, Musique
Lauréat 2016 du Festival Radikal Jung de Munich - Dès 14 ans
Samedi 26 novembre à 20h30

De la célébrité à la déchéance, de la prison à la rédemption : ce spectacle retrace les moments forts de la carrière flamboyante de Jake LaMotta alias le Taureau enragé du Bronx, champion du monde de boxe poids moyen. Issu d'un milieu modeste, il fut le héros de combats mythiques, notamment contre Robinson et Cerdan. Un récit empreint d'une grande humanité et porté par un comédien, un danseur hip hop et un musicien qui révèlent la beauté brute de cette confession.



Loin de linden

Théâtre
Dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin
Édition 2016 - Dès 15 ans
Samedi 3 décembre à 20h30

Eugénie, flamande et terrienne est fille de garde-chasse : elle ne s'est jamais éloignée du lieu de sa naissance et raconte une vie où le bonheur se trouvait dans les modestes événements du quotidien. Clairette, francophone et cosmopolite, est la fille du Général de Witte : elle a parcouru le monde et retrace une vie qui n'est finalement pas si enviable que cela. Si leurs destins

se sont croisés au Château de Linden un hiver de 1960, elles ne sont en accord que sur une chose : elles n'ont rien à se dire !

Un questionnement tendre sur les jugements hâtifs, entrecroisé d'anecdotes savoureuses et cocasses, pour tenter de comprendre ce qui a empêché ces deux femmes de se parler.



Le Théâtre des 2 Rives en quelques chiffres

- Plus de 12 500 spectateurs sur l'ensemble de la saison 2015-2016, dont 6 055 personnes sur les événements de saison, 1 500 sur les rendez-vous gratuits et ateliers organisés autour de la programmation et 5 000 sur les spectacles de fin d'année des écoles, associations et autres équipements du territoire.
- Des espaces de plus de 2 000 m² dont 2 salles de spectacles : le grand T2R (avec 507 places) et le petit t2r (avec 108 places), 6 loges et des régies techniques
- 458 jeunes (scolarisés dans les collèges, lycées de la ville et service Jeunesse) dans le cadre de visites et d'ateliers
- Près de 140 artistes associés à la saison

ESPACE ART ET LIBERTÉ

Exposition petits mondes

Qui n'a jamais songé à refaire le monde ? Des artistes ont pris cette expression au mot et se sont prêtés au jeu, recréant un monde en réduction et inventant des univers parallèles grâce à l'utilisation de techniques mixtes de miniature et de boîtes. Venez découvrir, du 15 novembre au 10 décembre, ces œuvres qui vous surprendront par leur poésie !

Vernissage jeudi 17 novembre à 19h. Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h. Espace Art et liberté - Galerie commerciale la Coupole Place des Marseillais.



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ANDRÉ NAVARRA

Concerts d'automne

Dimanche 20 novembre à 17h à la Chapelle de Conflans : *Musiques Italiennes. Une promenade transalpine traversant 3 siècles de musique pour hautbois et cordes.*
Jeudi 24 novembre à 19h au conservatoire André Navarra : *Münch en Musique. Les élèves du conservatoire partagent leur travail du moment avec le public de la salle Münch.*

Mercredi 30 novembre à 20h au petit t2r : *Works in progress.*
Désireux de mettre en avant la variété des styles enseignés, le département "Musiques d'Aujourd'hui" vous invite à découvrir la musique du guitariste de jazz Pat Metheny.

Mise à disposition d'instruments

Suite à une révision du parc instrumental, un grand nombre d'instruments de musique ont été restaurés et remis à neuf en vue d'en faire profiter un maximum d'élèves. Ces instruments pourront ainsi être loués aux élèves du conservatoire exclusivement au tarif de 170€ l'année pour les Charentonnais.

Conservatoire municipal de musique André Navarra - 1, allée des tilleuls
01.46.76.68.00.

Médiathèque des Quais Mois du film documentaire : l'obsolescence programmée

A l'initiative du Ministère de la culture, cette animation nationale est organisée tous les ans au mois de novembre dans le but de mettre en valeur le fonds documentaire des médiathèques. Cette année le thème choisi étant l'obsolescence programmée, la médiathèque des Quais organise, samedi 26 novembre à 15h, une rencontre débat autour de la projection de "Prêt à jeter" de la réalisatrice Cosima Dannoritzer.
La projection sera suivie d'une rencontre/débat avec l'économiste Serge Latouche.
Médiathèque des Quais - 36, Quai des Carrières
Tél. 01.46.76.69.00.
<http://mediatheques.charenton-saintmaurice.fr/>

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES PIERRE SOULAGES

Un cours pour coincer la bulle



Depuis la rentrée, un nouvel enseignement fait la joie des petits et des adolescents : un atelier de bandes dessinées.

Animé par Pascal Bertho - un auteur reconnu dans le milieu de la bd qui a déjà une quinzaine d'albums à son actif avec la collaboration de grands dessinateurs - ce cours permet de s'initier aux techniques de la bande dessinée dite "franco-belge" sur trois sessions pour les 8-10 ans, les 11-14 ans et les 15-18 ans. Il faut voir briller les yeux des enfants lorsqu'ils écoutent les consignes du maître avant de les mettre en pratique guidés par son expérience du récit. Quelques conseils simples suffisent à mettre les élèves sur la voie du personnage qu'ils créent et sur les aventures qu'ils vont lui faire vivre. Cette année, c'est le thème du voyage qui est à l'honneur.

Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages - 87bis, rue du Petit Château - 01.46.76.66.06.

NOVEMBRE

SAMEDI 12 NOVEMBRE

14h - 17h : "Croquis au musée" au Musée Guimet Art asiatique, avec Hélène Poisson 25 €. Venir avec un carnet format A4 ou A3, des crayons et une gomme
Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assocalec@laposte.net
Autres dates : samedi 19 novembre : Musée Rodin / samedi 26 novembre : Musée d'Art Moderne / samedi 3 décembre : Musée Antoine Bourdelle.

14h30 - 17h30 : Stage Croquis urbain / Aquarelle sur le thème "Café Renoir"
Tarif "Découverte" : 10 €.
Inscription : 06.67.69.71.30
ou nawam@aliceadsl.fr

15h - 18h : Atelier peinture aux pigments, animé par Anne Mandorla
Selon projet et niveau de chacun. 45 €
Minuit Mardi : Maison des artistes, 9, place de la Coupole
www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

20h : Adagio maladie (théâtre)
Tout public. 13 €, 10€ (groupe)
Studio-Théâtre de Charenton
86, rue de Paris.
Réservation : 01.43.96.21.05
Autre représentation le 13 novembre à 17h

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

14h - 18h : Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte"
Enfants : 30 € Adultes : 35 €.
Matériel compris, goûter offert.
Animé par Nataly Guetta, "Ateliers tout en couleurs" 51 square Henri Sellier.
Sur réservation uniquement : 06.84.59.63.24
ou asso@atelierscouleurs.org
Autres séances les 20, 27 novembre et 4 décembre

14h30 - 17h30 : Stage Esquisse au fusain d'après modèle vivant
Tarif "Découverte" : 10 €.
Inscription : 06.67.69.71.30
ou nawam@aliceadsl.fr

LUNDI 14 NOVEMBRE

15h - 17h15 : Atelier dessin peinture, animé par Anne Mandorla
Séance découverte 23 €.
Trimestre 105 €.
Minuit Mardi : Maison des artistes
9, place de la Coupole
www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

17h - 18h : Atelier de découverte Peinture Libre
Dès 3 ans, adolescent : 27 €.
Adulte : 39 €. Tout compris.
L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08
www.latelierdecharenton.com
Autres ateliers : mercredis 16 novembre et 7 décembre de 14h à 15h / samedi 19 novembre de 10h45 à 11h45 / lundis 21 novembre et 5 décembre de 17h à 18h / samedi 3 décembre de 9h45 à 10h45.

19h30 - 21h30 : Atelier dessin peinture, animé par Anne Mandorla
Séance découverte 20 €. Trimestre 90 €.
Minuit Mardi
Maison des artistes - 9, place de la Coupole
www.mandorla.net - 06.09.31.56.86

MARDI 15 NOVEMBRE

13h à 18h : Petits mondes (exposition)
Espace Art & Liberté. Du mardi au samedi de 13h à 18h.
Vernissage Jeudi 17 novembre à 19h.

MERCREDI 16 NOVEMBRE

10h30 : Les petites oreilles (heure du conte)
Tous les mercredis
Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00

JEUDI 17 NOVEMBRE

20h30 : Martyr (théâtre)
Dès 15 ans. De 6 € à 19 €. Petit t2r
A l'issue de la représentation, rencontre en salle avec l'équipe artistique. voir page 25
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr
Autre représentation le 18 novembre

VENDREDI 18 NOVEMBRE

10h - 13h : Atelier "Aquarelle dans le mouillé", avec Annie Madec
25 € la séance. Egalement de 14h à 17h et de 17h30 à 20h30
Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assocalec@laposte.net
Autre atelier le vendredi 2 décembre.

SAMEDI 19 NOVEMBRE

10h - 15h : Stage "Argile japonaise", par Mariya Usacheva
50 € tout compris.
Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assocalec@laposte.net
Autre stage dimanche 4 décembre.

10h - 17h : Portes Ouvertes de la Bibliothèque pour Tous
Près de 200 romans, livres de poche et policiers en vente à partir de 0,50 €.
Bibliothèque pour Tous - 146 rue de Paris
01.41.79.40.52

18h : Lapin frissons
(polar façon comédie musicale pour marionnettes)
Dès 7 ans. 8 €, 5,50€ (groupe)
Studio-Théâtre de Charenton - 86, rue de Paris - Réservation : 01.43.96.21.05
Autre représentation le 26 novembre à 18h

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

10h30 à 12 h : atelier peinture libre "le grand atelier du dimanche"
Tarif tout compris : Enfants de 3 à 5 ans : 31 € pour 1h / Enfant, adolescent : 34 € / Adulte : 45 €.
L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08
www.latelierdecharenton.com
contact@latelierdecharenton.com
Autre atelier dimanche 4 décembre.

16h : Valises d'enfance (théâtre, marionnettes) Tout public. Voir page 25.
A l'issue de la représentation, rencontre avec les artistes suivie d'un atelier de sensibilisation aux différentes marionnettes.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

MARDI 22 NOVEMBRE

15h : Odyssée Plastok par la Compagnie Fleming Welt
Théâtre du Val d'Osne de Saint-Maurice
spectacle à partir de 6 ans

JEUDI 24 NOVEMBRE

9h30 - 12h30 : Stage "Découverte du modelage", avec Stéphane Tomei
15 € tout compris.
Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assocalec@laposte.net

VENDREDI 25 NOVEMBRE

15h - 18h : Atelier "loisirs créatifs" avec Patricia Kéruzoré - 22 € tout compris.
Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assocalec@laposte.net

SAMEDI 26 NOVEMBRE

10h - 19h : Marché de Noël solidaire
Expo-Vente : Associations et Créateurs, Coffrets alimentaires. Invitation à partager un moment convivial dans l'esprit de Noël.
Un espace boisson sera ouvert pour vous accueillir. Par le collectif "il était une fois Noël" noelacharenton@gmail.com
Salle Notre Dame de Valmy
98, rue du Petit Château.
Egalement le 27 novembre

11h : Bébés Bouquine
Jusqu'à 4 ans. Pré-inscription impérative du 15 au 21 novembre, en ligne ou par téléphone.
Médiathèque de Bercy : 01.46.76.69.00

14h - 20h : 9^e Portes Ouvertes des ateliers d'artistes de Charenton : Exposition en Liberté.
Peintres, sculpteurs, photographes, graveurs, plasticiens vous accueillent dans leurs ateliers de la maison des artistes : une occasion exceptionnelle de découvrir la création contemporaine dans le quartier "Liberté".
Accès libre aux ateliers. Maison des Artistes 9, place de la Coupole
Egalement le dimanche 27 novembre.

20h30 : Raging Bull (théâtre, danse)
Dès 14 ans. Voir page 25.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

MERCREDI 30 NOVEMBRE

15h : Istanbul, faits et reflets (Connaissance du Monde)
8€ la séance. Pack 3 séances : 15 €.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

DÉCEMBRE

SAMEDI 3 DECEMBRE

10h - 17h : Stage "Emaux sur cuivre", avec Yvette Dubault
55 € tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assocalec@laposte.net

10h - 17h30 : Stage "Huile et acrylique au couteau" avec Danielle Rannou
55 € tout compris. Les Ateliers d'Art de Charenton : 07.71.28.07.62 ou assocalec@laposte.net

20h : Concert de Noël des chorales du conservatoire municipal André Navarra à la Chapelle de Conflans
Les classes du département Voix du conservatoire se réunissent pour Noël et fêtent en musique la fin de l'année.

20h30 : Loin de Linden (théâtre)
Dès 15 ans. Voir page 25.
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

JEUDI 8 DECEMBRE

20h30 : Mohamed Abozekry (concert)
Tout public. De 6 € à 19 €. Petit t2r
Théâtre des 2 Rives - 01.46.76.67.00
www.lestheatres.fr

RÉUNION DU QUARTIER VALMY

Un échange constructif pour tous

Les habitants du quartier Valmy se sont déplacés en nombre le 13 octobre dernier, pour participer à la réunion de quartier à laquelle le Maire, Hervé Gicquel les avait conviés. Ce fut l'occasion d'échanges constructifs avec l'équipe municipale ; une satisfaction pour la Ville qui a instauré ces rendez-vous dans ce but précis.



Ces réunions de quartier ont toujours un ordre du jour propice à générer discussion et dialogue. Ainsi, pour le quartier de Valmy, l'accent avait été mis sur les dernières réalisations accomplies ou en cours, les finances publiques, les nombreuses structures culturelles présentes sur cette partie de la commune et, enfin, les projets relatifs au quartier "voisin" de Bercy.

Cette ligne directrice a suscité de nombreuses questions dont certaines intéressent particulièrement les riverains de ce quartier mais également l'ensemble des Charentonnais.

La rue de Valmy, depuis la mise en sens unique de la rue de Chanzy est devenu un itinéraire bis de nombreux automobilistes générant ainsi des gênes que les riverains n'avaient pas à supporter par le passé. Que comptez-vous faire ?

Hervé Gicquel : La mise en sens unique de la rue de Chanzy était impérative afin de permettre le prolongement de la ligne de bus 109, ligne si précieuse pour les nombreux employés travaillant dans le quartier et les Charentonnais. Il n'est donc pas envisageable de revenir sur cette décision.

Cependant, je considère qu'il n'est plus acceptable que des véhicules opportunistes traversent Charenton pour rejoindre plus aisément l'entrée de l'autoroute A4 ; entrée, rappelons-le qui se trouve en plein centre-ville.

J'ai donc identifié clairement des zones accidentogènes présentes sur notre territoire. Certaines relèvent de la Ville d'autres du Département. Dans les deux cas, je mettrai tout en œuvre pour que leur sécurisation soit rapidement traitée. Pour deux d'entre elles, j'ai espoir que l'intervention se fera dès 2017.

Cette opération de sécurisation aura, par ailleurs, pour impact de rendre moins attrayante notre ville comme "itinéraire bis" pour les véhicules non-charentonnais et ainsi fortement limiter les gênes occasionnées aux habitants.

L'escalator permettant l'accès à la passerelle est en panne depuis plusieurs mois. Quand va-t-il être remplacé et pourquoi ne pas avoir envisagé l'installation d'un ascenseur ou d'un escalier mécanique permettant la descente et la montée ?

Hervé Gicquel : L'escalier mécanique de la passerelle de Bercy est un problème récurrent depuis plusieurs années. Maintes fois remis en état, nous avons préféré, avec mon collègue Jean-Pierre Cron, choisir cette fois-ci, une solution radicale et durable ; mais un tel choix demande du temps et des crédits budgétaires.

Pour être certains de la direction que nous allions prendre, nous avons commandé des études auprès d'un bureau spécialisé. Il en ressort que la mise en place d'un nouvel équipement doté d'une couverture était la meilleure solution pour les usagers et la pérennisation de la structure. Par ailleurs, afin

de limiter la consommation d'énergie et l'usure du nouvel escalier mécanique, il a été préconisé de mettre en place un détecteur de présence qui déclenchera automatiquement l'appareil.

Nous avons songé à la mise en place d'un ascenseur mais l'expérience des villes qui ont installé ce type de matériel n'est pas satisfaisante notamment en termes de sécurité, des usagers s'étant retrouvés prisonniers de l'ascenseur en pleine nuit. Ce danger potentiel encouru par les habitants nous a incité à écarter cette option.

Quant à l'installation d'un escalier mécanique réversible, nous le savons tous, aurait été une occasion supplémentaire de faire de ce matériel l'objet de dysfonctionnements fréquents, gênants et coûteux.

La dépose de l'escalator actuel est prévue au printemps prochain pour une mise en service du nouveau matériel avant la fin de l'année 2017. J'ai conscience que l'accessibilité de la passerelle Valmy et, par conséquent, de la liaison entre le nord et le sud de la ville devra être traitée mais ce sera dans le cadre du vaste projet portant sur le quartier de Bercy (voir encadré).



PROJET CHARENTON-BERCY

Un projet qui gagne en visibilité



Après l'Etat avec le Contrat d'Intérêt National, la Métropole du Grand Paris (MGP) se penche sur l'opération "Charenton-Bercy". La MGP a, en effet, le 10 octobre dernier, retenu le dossier charentonnais parmi les 112 candidats à son appel à projet "Inventons la Métropole" offrant ainsi à ce projet ambitieux une visibilité propice à une forte mobilisation des investisseurs et des aménageurs et, par voie de conséquence, à accélérer et faciliter sa mise en œuvre. Cette sélection n'est qu'une première phase dont l'épilogue devrait intervenir en 2017.

Au cours de la réunion de quartier Valmy, certains habitants se sont inquiétés du degré d'autonomie que Charenton pourrait conserver sur l'aménagement de ce nouveau quartier à vivre du cœur métropolitain. Le Maire, Hervé Gicquel a tenu à les rassurer sur ce point : "Personne ni aucune collectivité ne pourra nous imposer leur vision. Nous conserverons notre indépendance quant à l'aménagement de notre territoire".

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS Roulez pour la planète !

La Métropole du Grand Paris a fait de la qualité de l'air sa priorité. Sa première mesure concrète est la mise en place d'une aide allant jusqu'à 5 000 € pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion (2 ou 4 roues) ; électrique, hydrogène, hybride rechargeable ou GNV.

Vous pouvez déposer un dossier si ...

- Vous avez besoin de remplacer votre véhicule immatriculé avant le 31 décembre 1996.
- Vous avez besoin de remplacer votre deux roues immatriculé avant le 31 mai 2000.
- Vous êtes conscient que l'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu majeur pour la métropole de demain, vous vous engagez à abandonner définitivement votre ancien véhicule. Le véhicule peut être neuf, d'occasion, en contrat de location longue durée ou location avec option d'achat.



A savoir :

L'aide "deux-roues" porte sur le remplacement d'un deux-roues thermique par un deux-roues électrique, ou un vélo à assistance électrique. L'aide correspond à 25% du prix d'achat dans la limite de 5000 € pour les voitures, dans la limite de 1000 € pour les deux-roues électriques et 500 € pour les vélos à assistance électrique.

- L'aide ne peut concerner qu'un seul véhicule par foyer.
- Seuls les habitants des communes de la Métropole du Grand Paris sont éligibles à l'aide.

Attention : seuls les 1000 premiers dossiers pourront être pris en compte. Aussi, n'attendez pas !

Pour toute précision et dépôt de dossier, consulter le site internet : www.metroplegrandparis.fr

"CHARENTON DEMAIN" Agir pour l'avenir

Pour ceux qui se demandent encore si notre ville est bien gérée et auraient des doutes sur l'action de notre équipe, nous les invitons à se reporter à leur feuille d'imposition 2016 !

A l'inverse de la tendance nationale, les taux de la fiscalité communale restent inchangés dans notre commune pour la 6^e année consécutive dans une période marquée par une crise des finances publiques. De plus, la dette à Charenton est réduite à sa plus simple expression, soit à 250 € par habitant, alors qu'elle atteint 1310 € en moyenne sur l'Île-de-France. C'est le résultat de notre politique volontaire, menée de longue date, qui s'est appuyée sur l'attractivité du territoire et l'optimisation de ses ressources et enfin sur une gestion économe de ses moyens tout en limitant le recours à l'emprunt.

Cela nous permet de dégager les marges de manœuvre pour développer les projets dont notre ville a besoin : la nouvelle école élémentaire Anatole France, les rénovations des équipements publics comme les crèches avec la restructuration du multi accueil Paris, un cadre de vie mieux entretenu, plus fleuri, la vidéo-protection pour assurer la sécurité sur tout le territoire communal.

A Charenton, notre équipe offre à toutes les générations les moyens de les accompagner à différents moments de la vie, ceux de l'apprentissage, des loisirs mais aussi les moments difficiles.

Toujours dans le domaine du renforcement de l'attractivité de notre commune, l'opération de modernisation du quartier de "Charenton-Bercy" fait

désormais partie des 61 projets retenus, le 10 octobre dernier, dans le cadre de l'appel à projets "Inventons la Métropole", lancé par la MGP*.

Des architectes et des aménageurs proposeront leurs visions de l'évolution des sites en matière d'activités économiques, de commerces, de logements, d'équipements publics, de transports collectifs et de circulation douce, pourvu qu'elles soient innovantes, durables et respectueuses de l'environnement.

Quel que soit le résultat de ce concours attendu courant 2017, le secteur "Charenton-Bercy" enclavé, faute notamment de liaison piétonne avec Paris, connaît actuellement une visibilité qui va permettre d'attirer des investisseurs pour le transformer et l'ouvrir sur la Capitale. Notre objectif est d'en faire un quartier moderne, apaisé avec un urbanisme à taille humaine mêlant logements, bureaux et services de proximité.

Fiscalité stable, dette réduite, services publics garantis, projets d'avenir lancés, attraction de nouveaux emplois, voilà ce à quoi travaillent chaque jour les élus de notre groupe grâce à votre soutien.

* Métropole du Grand Paris

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT"

Opération immobilière sur l'ancien Lycée J. Jaurès

Après nos nombreuses remarques et interpellations, nous sommes heureux d'avoir été entendus. En mai dernier, dans une précédente tribune, nous prenions à témoin les Charentonnais(es) sur les avantages incroyables que consentait le maire de Charenton à un promoteur immobilier privé (Nexity) en lui permettant de proposer à la vente des appartements, à l'emplacement de l'ancien lycée J. Jaurès, alors... qu'il n'en était pas encore le propriétaire.

Depuis sa prise de fonction, le nouveau maire a fait droit à notre demande : suppression des larges publicités sur l'avenue de Gravelle et démontage de la "bulle" de vente.

Si nous nous félicitons de cette démarche municipale, nous restons dubitatifs quant à l'avenir de ce site. Le lycée Jean Jaurès fait partie du patrimoine immobilier des Charentonnais ! Il conviendrait que le nouveau maire revienne sur les décisions absurdes de son prédécesseur et engage les démarches visant à réhabiliter ce bâtiment au service de l'intérêt général des Charentonnais, plutôt que de le transformer en appartements de luxe au profit de quelques uns. Par le passé, des municipalités courageuses ont prouvé qu'il était possible de sauver des bâtiments remarquables sur notre commune pour les rendre à l'usage des Charentonnais. C'est par exemple le cas d'une vieille ruine qui a été restaurée il y a plus d'une centaine d'années afin d'en faire l'hôtel de ville qui rend notre ville aujourd'hui si fière.



Le groupe des élus Charenton Avant Tout :
Gilles-Maurice Bellaïche,
Alison Uddin
et Loïc Rambaud.
www.charentonavanttout.fr

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"

Lycée Jean-Jaurès : plusieurs batailles gagnées

Le promoteur immobilier qui convoite le lycée Jean Jaurès depuis 2003 a fini par se désister des assignations portées contre des militants associatifs qui défendent ce patrimoine. Nous avons aussi accueilli avec satisfaction les démontages d'une grande bâche publicitaire et d'un pavillon de vente installés alors même que la transaction est toujours suspendue à des décisions judiciaires. Nous nous félicitons de ce retour à la raison mais il est intolérable que des citoyens qui n'ont pour seuls objectifs que le bien commun et le respect de la législation soient menacés d'être traînés devant des tribunaux. Et cette dérive n'est pas un cas isolé. Les avocats des grandes entreprises abusent des procédures pour intimider celles et ceux qui considèrent que la puissance de l'argent ne donne pas le pouvoir de tout faire.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION"

Charenton-Nexity, une histoire immobilière édifiante - suite 3

Notre maire écrit que la ville n'a pas préempté le terrain du futur lycée Schuman parce qu'elle n'était pas en mesure de préempter sur un projet "dont les prémisses étaient juste posées" et que les études, insuffisantes, auraient été "un vice de forme entachant d'illégalité la décision de préempter". Heureusement que les Archives de la Région Ile de France ont livré tous leurs secrets et révélé un grand nombre d'études très poussées réalisées entre ... 1987 et 1996 ! Tout ce travail a été vain et toutes ces années et dépenses publiques malheureusement perdues. Mais qu'est-ce qui a **réellement** manqué à l'époque pour décider de ne pas préempter ?

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

James CHEN GIRARD	Gladys KERNIN	Léo CEDENO JARAMILLO
Pierre WOLF	Axel ROTH	Manon GORRET
Aaron KEMENI	Ana BILLARD	Emma BEROT
Baptiste BOULOT	Avital HADDAD	Roy ATTIA
Ethel AZOULAY	Mayllé ROUSSAS ROMARD	Alice PORCIER
Romy CLISSON	Amrone GUSTAN	Malone EL BAZ
Ishaq ADDA	Elliott MAHÉ LAGUERRE	Robin CHUETTE DESSEMME
Martin DE OLIVEIRA AREZES	Raul COSTIN	Ben ZARKA
Ethan SEDKI	Agathe BOURY DITHURBIDE	Simon FAUVEL
Rafael COHEN	Lena TAÏB	Lola HOURREGUE
Antoine BLEICHER	Sézane DOUSSOT	Mila LIU
Astrid PONCE	Blanche NOTARGIACOMO	Eugénie DURAND
Nahila LAURENT	Louis NOTARGIACOMO	

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Coralie ZIMMER et Sébastien CORAIRE	Lylia HANI et Billel BENMIMOUN
Elodie GRANGER et Brice DENEUX	Sarah BOUNOUGHAZ et Aïssa HOUAT
Daleema SOHSUB et Maxime TOUCHARD	Isabelle SPITZ et Gilles PLUMEREAU
Coline CHOSSAT et Renaud DINEUR	Vivienne ZUO et Liang PAN-DUC NHON
Sylvie RAPHIN et Emmanuel MAC-DINH	Yohay BENIZRY et Guil ZEITOUN
Farah MOUZAOUÏ et Ali KASSA	

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Elisabeth KRUCKER veuve PRINCE	Guy LABORDE	Daniel MAURY
Eliane HANCE épouse BROUSSET	Annick LOINGTIER	David FERREIRA LOPES
Hachemi BIDEHADJELA	Yvette VILLOT épouse FAUVEL	Maria GUERRERO épouse CAUSSADE
Paul ARFI	Colette BLANCHARD	Raymond BINOT
Giles ROLLAND	Chantal MALET épouse DELORT	

DISPARITION

Jeanine Lebrun nous a quittés

Présidente d'honneur de l'association des familles de Charenton, Jeanine Lebrun était une figure emblématique du monde associatif local. Très appréciée, cette Charentonnaise sensible aux questions de la parentalité, s'est impliquée dès 1975 au sein de l'association en contribuant à la mise en place du fonctionnement collégial, des commissions de l'association et, en outre, de la mise à disposition d'un écrivain public.

En 2011, elle avait reçu les Palmes du Bénévolat, récompensant des années de bons et loyaux services auprès de l'AFC. Cmag présente ses condoléances à ses deux filles et son fils ainsi qu'à ses petits-enfants.



Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans : venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en novembre 2000 : de novembre 2016 à janvier 2017
- Ceux nés en décembre 2000 : de décembre 2016 à février 2017
- Ceux nés en janvier 2001 : de janvier 2017 à mars 2017.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande.

Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- Carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16 rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Samedi matin au 7 rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45.



Cmag chez vous

En cas de non réception de votre Cmag, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Écris ta plus belle lettre au Père Noël

Jeu-concours pour les enfants de 3 à 8 ans



**Du 14 novembre au
10 décembre 2016**

Dépose ta lettre dans la boîte aux lettres en Mairie
48, rue de Paris

Remise des prix en présence du Père Noël :

Samedi 17 décembre à 15h
Esplanade de l'Hôtel de Ville



www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE